

# 159

Trimestriel  
CESE Wallonie  
Juin 2024

REVUE

# Wallonie

## Invitée

Ariane Baye

## Dossier

Plan de relance de la Wallonie

## Actus

Mémoire 2024-2029

 **CESE Wallonie**

Conseil économique, social  
et environnemental de Wallonie





**Luc Simar**  
Secrétaire général

Les élections régionales, fédérales et européennes se sont déroulées le 9 juin. Une nouvelle législature se met en place pour les années 2024-2029. Le CESE Wallonie a préparé un ensemble de propositions, regroupées dans son mémorandum commun aux organisations patronales, syndicales et environnementales de Wallonie, qu'il a largement diffusé auprès des responsables politiques et soumettra aux formateurs du futur Gouvernement régional ainsi qu'aux députés récemment élus. La gouvernance est une priorité identifiée par le Conseil pour assurer la concrétisation des politiques en Wallonie. Le CESE Wallonie demande au Gouvernement de poursuivre la simplification administrative et l'harmonisation législative, que les modifications législatives ou plans d'actions fassent l'objet d'une concertation le plus en amont possible et qu'une réflexion basée sur une analyse solide et chiffrée soit menée.

Le Plan de relance de la Wallonie (PRW) a rassemblé une part importante des actions impulsées durant la législature 2019-2024, marquée par les crises sanitaires, de l'énergie ainsi que par les inondations qui ont particulièrement touché la région. Le dossier de ce numéro permet de faire le point sur la mise en œuvre du Plan, en particulier de ses Programmes d'actions prioritaires, de faire un focus sur quelques projets et les acteurs de leur mise en œuvre. Le PRW doit contribuer à ce que la Wallonie progresse significativement vers les objectifs globaux à l'horizon 2030 auxquels ont souscrit les partenaires sociaux et environnementaux : l'industrie manufacturière et le secteur de la construction représenteront 25% du PIB wallon ; les émissions de gaz à effet de serre seront réduites de 55% par rapport à 1990 ; la part des Wallons exposés à un risque de pauvreté ou d'exclusion sociale aura diminué de moitié par rapport à 2015 (26,5% à 13,25%) ; le taux d'emploi pour les 20-64 ans sera de 75% minimum. La gouvernance du Plan, son suivi et ses évaluations devraient permettre d'amplifier les actions qui contribuent à ces objectifs et à réorienter celles qui seraient moins efficaces, en concertation avec les interlocuteurs sociaux et environnementaux.

L'Invitée de ce numéro est la Professeure Ariane Baye qui coordonne la mise en œuvre de l'enquête PISA en Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB). Elle nous explique les tendances et les évolutions des performances des élèves francophones ainsi que les points d'attention tels que l'équité de notre système éducatif. Elle évoque également les premiers enseignements de l'enquête en termes de conception de l'intelligence et de créativité. Il apparaît notamment que les élèves de la FWB se déclarent particulièrement créatifs par rapport aux autres pays ; en revanche, ils estiment moins que la moyenne internationale que l'école encourage la créativité.

Bonne lecture.



4

Invitée  
Ariane Baye



10

Dossier  
Plan de relance  
de la Wallonie

A EPINGLER



En 2023, le Conseil a fêté ses 40 ans...  
À l'occasion du séminaire intitulé "Actions passées, enjeux présents et défis futurs", organisé le vendredi 13 octobre 2023, Jean Faniel, directeur du Centre de recherche et d'information sociopolitiques (CRISP), a présenté une rétrospective historique illustrant les transformations tant du Conseil que de la Wallonie.



Les moments forts de cette rétrospective historique sont maintenant disponibles dans notre publication "**40 ans de dialogue, d'avis et de concertation**". Elle peut être téléchargée via le QR code ci-contre. Pour obtenir une version imprimée, contactez-nous : [communication@cesewallonie.be](mailto:communication@cesewallonie.be).



## Actus

# Mémorandum 2024-2029

## Invitée

4

Ariane Baye

*"L'enquête PISA 2022 : résultats, tendances et points d'attention"*

## Dossier

10

### Plan de relance de la Wallonie

Origines, gouvernance, financement et projets

12

### Interviews

Pierre-François Bareel (COMET)

*"Notre projet permet de rassembler et de mobiliser les expertises"*

21

Dominique Demonté

(Brussels South Charleroi Biopark)

*"Notre secteur a besoin d'une stratégie globale"*

24

Patrick Brasseur (Coup de Boost)

*"Coup de Boost propose aux jeunes un accompagnement basé sur la confiance"*

26

### Reportage

A la rencontre de jeunes et d'une équipe Coup de Boost

29

## Actus

32

Mémorandum 2024-2029 du CESE Wallonie et des Pôles thématiques

32

Rencontres et visites

34

## Livres

36

Une sélection d'ouvrages

36

Et dans notre bibliothèque numérique

39



## L'enquête PISA 2022 : résultats, tendances et points d'attention



### Ariane Baye

Tous les trois ans, les résultats de l'enquête PISA suscitent un vif intérêt médiatique. Dans cette interview, la Professeure Ariane Baye (ULiège) revient sur l'édition 2022 de cette vaste enquête internationale. Il s'agissait d'une édition exceptionnelle à plusieurs égards. D'une part, parce que l'enquête a concerné des jeunes ayant connu de nombreux aménagements en lien avec la crise sanitaire, et, d'autre part, parce que des dimensions nouvelles ont été mesurées.

Après un rappel de la portée et méthodologie de l'enquête, la coordinatrice de PISA pour la Fédération Wallonie-Bruxelles nous explique les tendances et les évolutions des performances des élèves francophones ainsi que les points d'attention tels que l'équité de notre système éducatif.

Elle évoque également les premiers enseignements de l'enquête en termes de conception de l'intelligence et de créativité.

## Wallonie : Pourriez-vous nous rappeler ce qu'est l'enquête PISA ?

**Ariane Baye :** L'enquête PISA est une étude des performances scolaires menée à un niveau international. Il s'agit d'une démarche d'envergure vu le nombre de pays et d'élèves qui participent à cette évaluation : 600.000 élèves dans 81 pays, dont 37 pays membres de l'OCDE. L'enquête PISA est également spécifique car l'évaluation ne porte pas sur une année donnée, mais sur les performances des élèves d'un âge déterminé, à savoir 15 ans. Dans de nombreux pays, 15 ans est l'âge où il est possible de quitter la scolarité obligatoire et d'entrer dans le monde du travail. C'est la raison pour laquelle cet âge a été choisi pour l'enquête PISA. L'évaluation concerne, non pas des programmes, mais des domaines d'enseignement : la culture mathématique, la culture scientifique et la compréhension de l'écrit. L'objectif est l'enquête est de connaître les compétences essentielles dont les élèves ont besoin pour s'insérer pleinement sur le marché du travail et dans la société. Il s'agit d'une démarche prospective, qui implique la compréhension de l'écrit et l'utilisation, dans des contextes variés, de démarches mathématiques et scientifiques. C'est une spécificité importante à garder à l'esprit lorsque l'on analyse les résultats (voir en page 8).

## Wallonie : L'une des spécificités de PISA est de permettre une analyse des tendances et évolutions des performances sur le long terme...

**Ariane Baye :** En réalité, il s'agit de la seule enquête en sciences de l'éducation qui permet d'analyser des tendances fiables dans le temps. PISA a été mené pour la première fois en 2000. Depuis cette première enquête, certaines questions ont été gardées secrètes, afin de pouvoir les poser tous les trois ans et ainsi disposer des tendances sur une longue période, tant au sein d'une région ou d'un pays, qu'entre pays. Tous les trois ans, les trois domaines de compétence sont examinés et tous les neuf ans, un domaine majeur fait l'objet d'une analyse plus détaillée. En 2022, le domaine examiné en profondeur était les mathématiques, auquel est venu s'ajouter un domaine innovant, à savoir la pensée créative.

## Wallonie : Combien d'élèves de la Fédération Wallonie-Bruxelles ont été concernés par l'édition 2022 de PISA ?

**Ariane Baye :** Comme je viens de l'expliquer, PISA évalue une population d'âge. De manière plus concrète, des échantillons représentatifs sont constitués au sein des différents pays. Pour la Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB), cet échantillon était constitué, pour l'enquête menée en 2022, de 2.913 élèves nés en 2006, issus de 103 établissements de la FWB.

Il faut noter que les élèves qui avaient 15 ans en 2022 n'ont pas connu les principaux changements introduits par le Pacte d'excellence, tels que les nouveaux référentiels ou programmes. Ce n'est qu'à partir de 2030 que l'on pourra analyser les effets du Pacte d'excellence sur les élèves de 15 ans.

## Wallonie : Parmi les résultats, détaillés ci-après, vous constatez une diminution du pourcentage d'élèves en retard dans leur scolarité...

**Ariane Baye :** Même si le Pacte n'est pas encore mis en œuvre, des modifications structurelles dans notre système éducatif apparaissent clairement. Celles-ci se manifestent notamment sur l'année d'étude fréquentée par les jeunes de 15 ans. Entre 2015 et 2022, on observe une tendance à la diminution du pourcentage d'élèves en retard scolaire. Les élèves qui fréquentent la 4<sup>ème</sup> secondaire sont plus nombreux que par le passé, et ce phénomène n'est pas uniquement une conséquence des mesures liées à la crise sanitaire. Notre système éducatif bouge de manière structurelle, avec notamment une diminution des taux de redoublement.

## Wallonie : Quelles sont les principales tendances dans les trois domaines de compétence analysés ?

**Ariane Baye :** Il est en effet intéressant d'examiner les évolutions sur le long terme, tout en tenant compte de deux éléments pour les indicateurs de tendance à savoir l'effet "COVID" (rappelons que l'enquête PISA a eu lieu en 2022, et non en 2021 comme prévu), d'une part, et l'accueil de nouveaux membres OCDE dans le processus, d'autre part.

«  
*En 2022,  
61% des  
élèves de  
15 ans sont  
à l'heure  
dans leur  
parcours.*  
»

En mathématiques, avant le COVID, la moyenne internationale est passée de 500 en 2003 à 494 en 2018, tandis que la moyenne de la FWB est restée très proche de celle de l'OCDE (passant de 498 en 2003 à 495 en 2018). En 2022, les scores sont de 479 pour les pays de l'OCDE et de 474 pour la FWB. Pointons également les résultats de la Communauté flamande qui, depuis 2003, sont en diminution constante avec un score passant de 553 en 2003 à 501 en 2018.

En sciences, on note un fléchissement de la moyenne des pays historiques de l'OCDE et une stabilité en FWB entre 2012 et 2018 (avant la crise sanitaire), alors que par le passé, les résultats de la FWB étaient significativement inférieurs à la moyenne internationale.

Enfin, les résultats en lecture, très éloignés de la moyenne internationale au début des années 2000, ont remarquablement progressé en 2009 et 2012, puis diminué en 2015. Depuis lors, l'écart par rapport aux pays historiques de l'OCDE se réduit, dans la mesure où la diminution des pays historiques est un peu plus forte que celle de la FWB.

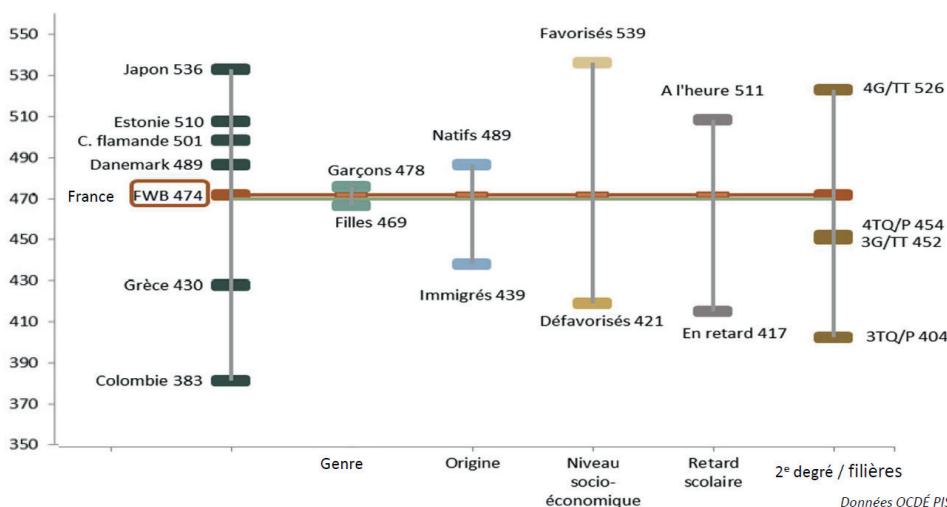
**Wallonie : Un point d'attention – pour ne pas dire d'inquiétude – concerne l'équité du système éducatif de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Pourriez-vous nous en dire plus ?**

**Ariane Baye:** Outre une analyse des évolutions de performance à travers le temps, l'enquête PISA permet d'avoir une vue sur les différences dans les performances en fonction du genre,

de l'origine, du niveau socio-économique, du retard scolaire ou encore du type de filière. La figure ci-dessous illustre assez clairement les différences entre les élèves. Ainsi, en mathématiques, un écart modéré (10 points) existe en faveur des garçons; cet écart est de l'ordre de 50 points entre les élèves natifs et ceux issus de l'immigration; l'écart le plus important (118 points) se situe entre les 25% d'élèves les plus défavorisés et les 25% les plus favorisés. Ce qui caractérise notre système éducatif est cet écart important suivant le statut social, qui est renforcé selon la filière dans laquelle les élèves se trouvent. Ainsi, les 15% des élèves qui combinent le fait d'être en retard et d'être dans l'enseignement qualifiant ont un score moyen qui se rapproche davantage des pays les moins performants. *A contrario*, ceux qui sont dans l'enseignement général et qui n'ont pas connu le redoublement ont un score de 526 points, très proche du score du Japon ou de l'Estonie, pays se situant dans le top 3 au niveau des performances en mathématiques. Bien évidemment, ces élèves ne constituent pas la majorité, même si, comme je l'ai indiqué, ils sont plus nombreux que par le passé (10% de plus qu'en 2000), notamment en raison des changements structurels de notre système éducatif.

Néanmoins, la FWB connaît les écarts sociaux ayant un impact sur les performances scolaires qui sont parmi les plus importants des pays industrialisés, et cette tendance n'évolue pas de manière favorable. Travailler sur l'équité constitue un défi majeur pour notre système éducatif.

**Vue d'ensemble sur les indicateurs d'équité**



Données OCDE PISA 2022. Calculs aSPe Uliège

## CV EXPRESS

Ariane Baye est Docteure en Sciences de l'éducation et Professeure à l'ULiège. Elle dirige deux services au sein de la Faculté de Psychologie, de Logopédie et des Sciences de l'éducation : le premier est le service d'analyse et d'interventions dans les domaines du décrochage et de l'exclusion ; le second est le service d'analyse des systèmes et des pratiques d'enseignement.

Ses recherches actuelles portent d'une part, sur la mise en place de dispositifs dans les écoles et dans les classes et sur l'évaluation de leur efficacité et, d'autre part, sur l'analyse des politiques éducatives grâce aux apports des enquêtes internationales telles que PISA.

Ariane Baye a participé à sa mise en place et à l'analyse des résultats en Fédération Wallonie-Bruxelles dès sa première édition en 2000 et pour les 4 éditions suivantes. Elle assure, depuis 2022, la coordination de l'enquête pour la Fédération Wallonie-Bruxelles.

**Wallonie : En 2022, plusieurs questions ont porté sur la question de la conception de l'intelligence (le "growth mindset") et les résultats sont assez interpellants...**

**Ariane Baye :** Permettez-moi tout d'abord d'explicitier les deux conceptions de l'intelligence que sont la fixiste et l'incrémentielle. Selon la première conception, l'intelligence est vue comme une entité stable et non évolutive : "*On est intelligent ou on ne l'est pas*". Les élèves partageant cette conception auront des stratégies d'évitement face à des situations à risque d'échec, par crainte du jugement négatif, tandis que les échecs seront attribués à des sources stables et incontrôlables (c'est ce que l'on appelle la résignation apprise). La seconde conception envisage l'intelligence comme une entité évolutive et malléable, les compétences et capacités pouvant être développées tout au long de la vie. Dans cette conception, les élèves s'engagent dans des tâches complexes, voyant celles-ci comme des défis, tandis que les échecs sont attribués à des sources modifiables.

Lors de l'enquête PISA 2022, des questions telles que : "*Certaines personnes ne sont tout simplement pas douées en mathématiques – ou en français – même en étudiant beaucoup*" ou "*Votre intelligence est une particularité que vous ne pouvez pas vraiment changer*" ont été posées aux élèves. Les résultats montrent que, de tous les pays de l'OCDE, les élèves de la FWB sont ceux qui ont la conception la plus fixiste de l'intelligence, tandis que les pays scandinaves et anglo-saxons ont une conception plus évolutive du développement intellectuel. Dans le cadre de mes recherches, j'ai également pu observer que les élèves de l'enseignement qualifiant ont une conception encore plus fixiste que ceux de transition : il s'agit là également d'un point d'attention important.

**Wallonie : Outre la conception de l'intelligence, la créativité a également été étudiée. Avec, ici encore, des résultats surprenants...**

**Ariane Baye :** Parmi les nombreux indicateurs dans l'enquête PISA 2022, ceux relatifs à la créativité sont particulièrement intéressants à étudier. Ainsi, il apparaît que les élèves de la FWB se déclarent particulièrement créatifs par rapport aux autres pays ; en revanche, ils estiment moins que la moyenne internationale que l'école encourage la créativité. C'est comme s'il y avait un élan de créativité dans le chef des élèves, qui n'est peut-être pas suffisamment soutenu par le système. Enfin, à propos de la préparation pour le futur, les élèves de la FWB sont 66% à estimer que l'école leur a appris des choses qui pourraient être utiles dans un métier ; 58% considèrent être bien préparés pour leur parcours futur ; ils sont néanmoins 58% à estimer que l'école n'a pas fait grand-chose pour les préparer à la vie d'adulte ou à la vie active.

**Wallonie : Quelle est la principale conclusion de cette édition 2022 de PISA ?**

**Ariane Baye :** Les résultats nous montrent que les performances des élèves francophones sont finalement assez proches de la moyenne internationale, notamment en mathématiques. Une évolution favorable est également à souligner en ce qui concerne le pourcentage d'élèves qui sont à l'heure dans leur parcours. Cependant, notre système éducatif demeure marqué par un manque d'équité important.



De plus, les réponses apportées à la difficulté scolaire restent lourdes, avec des méthodes telles que le redoublement ou la relégation dans des filières qualifiantes. Or, bon nombre d'études et d'expériences internationales ont clairement démontré l'inefficacité de telles méthodes. En se privant du redoublement et de la relégation par filière, comme défini dans le Pacte d'excellence, le système éducatif de la FWB va devoir trouver des réponses innovantes et efficaces face à la difficulté scolaire. C'est l'un des principaux défis pour le monde de l'enseignement.

<sup>(1)</sup> Plus d'infos sur l'enquête PISA : [www.pisa-fwb.uliege.be](http://www.pisa-fwb.uliege.be)



## Focus sur les résultats

### Culture mathématique

Par rapport à la dernière évaluation en profondeur des mathématiques, réalisée en 2012, tous les pays performants alors, mis à part le Japon, connaissent une baisse de leur score moyen. La diminution est particulièrement importante aux Pays-Bas, en Flandre, en Allemagne et en Finlande, avec une diminution égale ou supérieure à 30 points. Celle de la FWB par rapport à 2012 est de 19 points, plus proche de la diminution internationale observée à savoir 21 points.

#### Performances supérieures à la FW-B

Pays	Moyenne	err.std
Japon	536	(2,9)
Corée	527	(3,9)
Estonie	510	(2,0)
Suisse	508	(2,1)
<b>C. flamande</b>	<b>501</b>	<b>(3,0)</b>
Canada	497	(1,6)
Pays-Bas	493	(3,8)
Irlande	492	(2,0)
Danemark	489	(1,9)
Royaume-Uni	489	(2,2)
Pologne	489	(2,3)
Autriche	487	(2,3)
Australie	487	(1,8)
Rép. tchèque	487	(2,1)
Slovénie	485	(1,2)
Finlande	484	(1,9)
Lettonie	483	(2,0)
Suède	482	(2,1)

#### Performances égales à celles de la FWB

Pays	Moyenne	err.std
<b>C. germ.</b>	<b>483</b>	<b>(5,2)</b>
Lettonie	483	(2,0)
Suède	482	(2,1)
Nv. Zélande	479	(2,0)
Lituanie	475	(1,8)
Allemagne	475	(3,1)
<b>FW-B</b>	<b>474</b>	<b>(3,1)</b>
France	474	(2,5)
Espagne	473	(1,5)
Hongrie	473	(2,5)
<b>OCDE</b>	<b>472</b>	<b>(0,4)</b>
Portugal	472	(2,4)
Italie	471	(3,1)
Norvège	468	(2,1)
États-Unis	465	(4,0)

#### Performances inférieures à celles de la FW-B

Pays	Moyenne	err.std
Rép. slovaque	464	(2,9)
Islande	459	(1,6)
Israël	458	(3,3)
Turquie	453	(1,6)
Grèce	430	(2,3)
Chili	412	(2,1)
Mexique	395	(2,3)
Costa Rica	385	(1,9)
Colombie	383	(3,0)

Données OCDE PISA 2022. Calculs aSPe Uliège

## Culture scientifique

En sciences, l'écart de la FWB (6 points) par rapport à la moyenne OCDE est légèrement plus important qu'en mathématiques, mais la différence n'est statistiquement pas significative.

Par rapport à 2015, dernière évaluation en profondeur des sciences, 10 pays alors performants connaissent une diminution (particulièrement notable en Allemagne, aux Pays-Bas, en Communauté germanophone et en Flandre), 10 pays sont stables (Irlande, Suède) ou en légère augmentation (USA, République tchèque). Le Japon (+9) et la Corée (+12) s'améliorent.

Performances supérieures à la FW-B			Performances égales à celles de la FWB			Performances inférieures à celles de la FW-B		
Pays	Moyenne	err.std	Pays	Moyenne	err.std	Pays	Moyenne	err.std
Japon	547	(2,8)	Pays-Bas	488	(4,1)	Israël	465	(3,4)
Corée	528	(3,6)	France	487	(2,7)	Rép. slovaque	462	(3,0)
Estonie	526	(2,1)	<u>C. germ.</u>	487	(8,8)	Islande	447	(1,8)
Canada	515	(1,9)	Hongrie	486	(2,7)	Chili	444	(2,5)
Finlande	511	(2,5)	<b>OCDE</b>	<b>485</b>	<b>(0,4)</b>	Grèce	441	(2,8)
Australie	507	(1,9)	Espagne	485	(1,6)	Costa Rica	411	(2,4)
Nv. Zélande	504	(2,2)	Lituanie	484	(2,3)	Colombie	411	(3,3)
Irlande	504	(2,3)	Portugal	484	(2,6)	Mexique	410	(2,4)
Suisse	503	(2,2)	<b>FW-B</b>	<b>479</b>	<b>(3,5)</b>			
Slovénie	500	(1,4)	Norvège	478	(2,4)			
Royaume-Uni	500	(2,4)	Italie	477	(3,2)			
États-Unis	499	(4,3)	Turquie	476	(1,9)			
Pologne	499	(2,5)						
<u>C. flamande</u>	499	(3,3)						
Rép. tchèque	498	(2,3)						
Lettonie	494	(2,3)						
Danemark	494	(2,5)						
Suède	494	(2,4)						
Allemagne	492	(3,5)						
Autriche	491	(2,7)						

Données OCDE PISA 2022. Calculs aSPe Ullège

## Compréhension de l'écrit

En lecture, avec un score moyen de 474, la moyenne de la FWB est à la hauteur de la moyenne internationale (476).

Dans la plupart des pays de l'OCDE, les résultats sont en baisse depuis la dernière évaluation en profondeur de la lecture en 2018. La moyenne de l'OCDE diminue de 11 points.

Certains pays très performants sont en net recul depuis 2018 : c'est le cas de la Pologne (-23 points), de la Suède (-19 points) et davantage encore de la Finlande (-30 points), qui se distinguait jusqu'ici par d'excellentes performances moyennes.

On note la remarquable stabilité de pays comme l'Irlande, la Corée, les États-Unis ou la République tchèque. Seul le Japon connaît une augmentation (+12 points).

Les systèmes éducatifs voisins (Allemagne, France, Flandre) connaissent une diminution importante (près de 20 points). En FWB, la diminution est bien plus modeste (7 points).

Performances supérieures à la FW-B			Performances égales à celles de la FWB			Performances inférieures à celles de la FW-B		
Pays	Moyenne	err.std	Pays	Moyenne	err.std	Pays	Moyenne	err.std
Irlande	516	(2,3)	<u>C. flamande</u>	483	(3,5)	Pays-Bas	459	(4,3)
Japon	516	(3,2)	Italie	482	(2,7)	Turquie	456	(1,9)
Corée	515	(3,6)	Autriche	480	(2,7)	Chili	448	(2,6)
Estonie	511	(2,4)	Allemagne	480	(3,6)	Rép. slovaque	447	(3,1)
Canada	507	(2,0)	Portugal	477	(2,7)	Grèce	438	(2,8)
États-Unis	504	(4,3)	Norvège	477	(2,5)	Islande	436	(2,1)
Nv. Zélande	501	(2,1)	<b>OCDE</b>	<b>476</b>	<b>(0,5)</b>	Mexique	415	(2,9)
Australie	498	(2,0)	Lettonie	475	(2,5)	Costa Rica	415	(2,7)
Royaume-Uni	494	(2,4)	<b>FW-B</b>	<b>474</b>	<b>(3,7)</b>	Colombie	409	(3,8)
Finlande	490	(2,3)	Espagne	474	(1,7)			
Danemark	489	(2,6)	France	474	(3,1)			
Pologne	489	(2,7)	Israël	474	(3,5)			
Rép. tchèque	489	(2,2)	Hongrie	473	(2,8)			
Suède	487	(2,5)	Lituanie	472	(2,2)			
Suisse	483	(2,3)	Slovénie	469	(1,6)			
			<u>C. germ.</u>	467	(9,3)			

Données OCDE PISA 2022. Calculs aSPe Ullège

# Plan de relance de la Wallonie



Initié en 2020 par le Gouvernement wallon, le Plan de relance de la Wallonie (PRW) consiste en un vaste programme d'actions en matière d'action sociale, de formation, d'économie, d'environnement et de climat. Avec un budget de plus de 7 milliards €, il comporte plus de 300 projets qui doivent permettre à la Région de répondre aux enjeux sociaux, économiques et environnementaux actuels, ainsi qu'aux impacts des différentes crises subies telles que les historiques inondations de juillet 2021.

En mars 2022, le Gouvernement wallon et les partenaires sociaux et environnementaux ont identifié 42 projets prioritaires au sein du PRW. Ces projets ont été choisis au regard de leur potentiel en termes de création d'emplois de qualité, de valeur ajoutée et d'impact favorable sur l'environnement et le climat. Le CESE Wallonie est impliqué dans la gouvernance de ce plan et suit de près son état d'avancement.

Dans ce dossier, nous proposons de faire le point sur le PRW mais aussi de voir comment les projets se concrétisent.

L'article central retrace l'historique du PRW et ses principales étapes. La gouvernance est également abordée, notamment en lien avec les programmes d'actions prioritaires, ainsi que les principales sources de financement. Son état d'avancement, sur base des données arrêtées au 31 décembre 2023, est présenté et quelques projets particulièrement importants pour l'avenir de la Wallonie sont mis en exergue.

Nous sommes également allés à la rencontre des acteurs de terrain qui bénéficient des moyens du PRW pour développer des projets concrets en matière d'économie circulaire, de recherche et d'insertion.

Parmi les projets soutenus par le Plan de relance de la Wallonie en matière d'économie circulaire, CISTEMEEC vise à relever le défi du recyclage des piles-batteries, utilisées dans de nombreux objets du quotidien. Nous avons ainsi rencontré Pierre-François Bareel, le CEO de COMET, afin qu'il nous explique les origines de ce projet et ses perspectives... mais aussi de quelle manière le Plan de relance, outre les moyens financiers, a permis à cette initiative de se concrétiser (voir en page 21).

La Wallonie est également reconnue internationalement pour son expertise dans le secteur des sciences du vivant. Plusieurs projets en la matière sont soutenus par le Plan de relance. Dominique Demonté, CEO du Brussels South Charleroi Biopark, nous en présente quelques-uns dans son interview (voir en page 24). Afin de maintenir la position de leader de la Wallonie, il plaide pour la définition d'une stratégie globale pour le secteur.

En matière d'insertion, nous proposons un focus sur le projet Coup de Boost, qui a pour objectif de (re)mobiliser et d'accompagner le public de jeunes n'étant ni en formation, ni en emploi (les NEETs, suivant la formulation anglo-saxonne) vers la formation et l'emploi. Dans son interview (voir en page 26), Patrick Basseur, Coordinateur de Coup de Boost explique les origines et les évolutions du dispositif, convaincu de la nécessité d'inverser la tendance et de proposer aux jeunes très éloignés de l'emploi un accompagnement personnalisé. Nous avons également eu l'opportunité de rencontrer plusieurs membres de l'équipe Coup de Boost de l'antenne de Charleroi ainsi que quelques jeunes participant au projet (voir en page 29).

## Origines, gouvernance, financement et projets

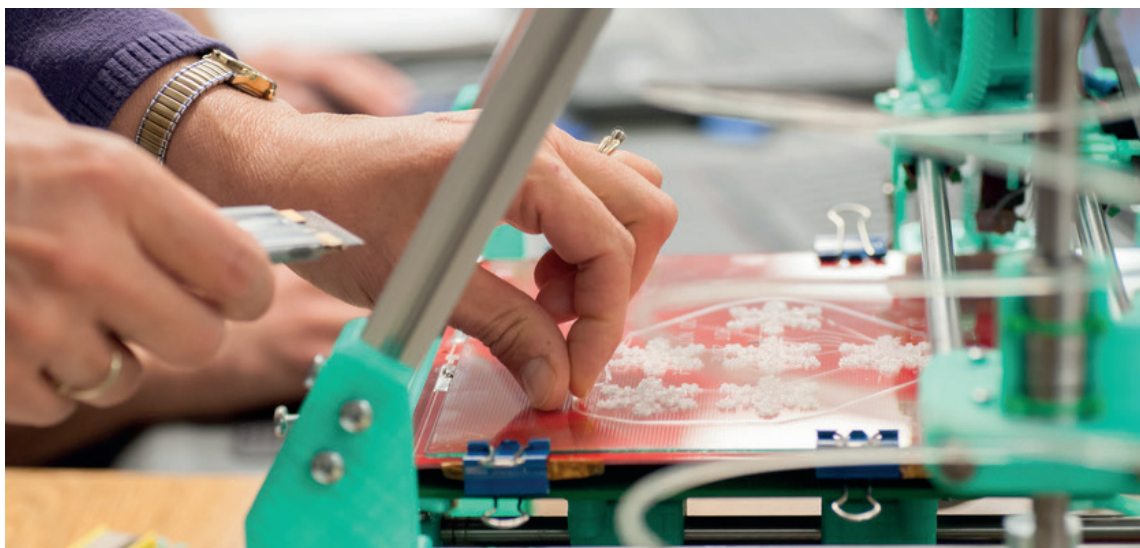
Cet article aborde les différentes étapes de l'élaboration du Plan de relance de la Wallonie (PRW). La gouvernance est également précisée, notamment en lien avec les Programmes d'actions prioritaires, ainsi que les principales sources de financement. Son état d'avancement, sur base des données arrêtées au 31 décembre 2023, est présenté et quelques projets particulièrement importants pour l'avenir de la Wallonie sont mis en exergue.

### Genèse

Le Plan de relance de la Wallonie (PRW) a été construit sur la base de mesures issues de trois programmes d'actions différents : le Plan wallon de Transition (PWT), Get Up Wallonia et la Facilité pour la Reprise et la Résilience (FRR) initiée par l'Union européenne.

Le triple défi économique, social et environnemental que s'est fixé le Gouvernement wallon, dans le cadre de la Déclaration de politique régionale 2019-2024, a été matérialisé dans un outil devant permettre d'atteindre les objectifs ambitieux de développement durable de la Wallonie, à savoir le Plan wallon de transition.

A partir de mars 2020, la crise sanitaire, provoquée par l'épidémie de coronavirus, fait entrer les économies de la planète dans une récession économique d'une ampleur encore jamais connue en temps de paix. Les Gouvernements fédéral et des entités fédérées mettent immédiatement tout en œuvre pour parer au plus urgent, soutenir les populations fragilisées et les entreprises dont certaines se retrouvent rapidement au bord du gouffre, suite aux mesures de confinement et au ralentissement brutal, voire à l'arrêt forcé, de leurs activités. Dès le mois d'avril, le Gouvernement wallon a présenté le texte fondateur de son initiative *Get Up Wallonia !* destinée à répondre aux urgences liées à la COVID-19, et surtout à préparer l'avenir de la Wallonie et de ses citoyens. Il s'agit de transformer la crise sanitaire en une opportunité pour la Wallonie en créant une dynamique intense et cohérente pour dessiner l'avenir de la Wallonie et des citoyens qui y vivent. Dans un premier temps, de nombreux travaux dans trois task forces ("Économie et territoire", "Emploi, social et santé" et "Environnement et climat") composées d'experts de terrain, d'acteurs institutionnels et des partenaires sociaux, organisées entre fin septembre et fin décembre 2020, ont débouché sur 300 propositions. En automne 2020, une consultation citoyenne a également permis à tout un chacun d'exprimer son avis et ses propositions. En bout de parcours, à la mi-avril 2021, le Conseil Stratégique<sup>(1)</sup> a remis au Gouvernement, en toute indépendance, un rapport décliné en pas moins de 51 actions et 18 mesures.



<sup>(1)</sup> Il a été composé de 9 experts académiques de haut niveau disposant d'une compétence reconnue et d'une vision globale du développement de la Wallonie. Son rôle a été de conseiller le Gouvernement de façon transversale tout au long de l'initiative Get Up Wallonia !.

## Facilité pour la reprise et la résilience (FRR)

Le règlement UE 2021/241 du Parlement Européen et du Conseil du 12 février 2021 qui établit la Facilité pour la reprise et la résilience précise la manière dont 312,5 milliards € de subventions aux prix de 2018 (337,97 milliards € à prix courants) seront répartis entre les États membres.

70% de la contribution financière maximale (soit 234,46 milliards €) sont répartis entre les États membres sur la base de la population, en proportion inverse du PIB par habitant et sur la base du taux de chômage relatif de chaque État membre. Les données utilisées sont celles de l'année 2019. Cette partie de contribution était donc connue et définitive dès le 12 février 2021. La part belge de ces 70% de subventions s'élève à 3,64 milliards € (1,56% du total).

30% de la contribution financière maximale (soit 103,51 milliards €) sont ensuite répartis sur la base de la population, en proportion inverse du PIB par habitant et, à parts égales, sur la base de la variation du PIB réel en 2020 et de la variation agrégée du PIB réel au cours de la période 2020-2021 par référence aux prévisions de l'automne 2020 de la Commission.

En février 2021, la part belge de ces 30% de subventions s'élevait à 2,28 milliards €. Au 30 juin 2022, vu l'amélioration des paramètres économiques de la Belgique, cette subvention à destination de la Belgique a été fortement réduite, passant de 2,28 milliards € (2,2% du total européen) à 878,13 millions € (0,85% du total européen).

Sur cette base, la subvention européenne à la Belgique, initialement estimée à 5,93 milliards € en février 2021, sera définitivement fixée à 4,52 milliards € fin juin 2022.

En juillet 2020, les dirigeants européens se sont entendus sur un plan de relance doté d'une enveloppe inédite de 750 milliards €. La Facilité pour la reprise et la résilience (FRR), instrument budgétaire temporaire, est l'élément central du plan de relance européen *Next Generation EU* (la FRR représente 90% de l'enveloppe totale du plan). Elle vise à soutenir à grande échelle les réformes et les investissements réalisés par les États membres, en vue d'atténuer les conséquences économiques et sociales de la pandémie de coronavirus et de rendre les économies de l'Union européenne (UE) plus durables, plus résilientes et mieux préparées aux défis posés par les transitions écologique et numérique. Pour bénéficier de ce soutien (54% de l'enveloppe FRR est accessible sous la forme de prêts, le solde sous la forme de subventions), chaque État membre a dû élaborer un Plan national pour la reprise et la résilience (PNRR) qui détaille la liste des programmes de réformes et d'investissements jusqu'en 2026, comprenant des valeurs cibles et des valeurs intermédiaires ainsi qu'une estimation des coûts. Les délais de mise en œuvre des projets wallons PNRR doivent être parfaitement monitorés et respectés dans la mesure où les subventions européennes y afférentes seraient irrémédiablement réduites en cas de non finalisation des projets d'ici 2026. Un minimum de 37% des dépenses aux questions liées au climat et 20% aux investissements et aux réformes numériques sont requis. Les mesures PNRR du Plan de relance de la Wallonie sont celles qui ont été établies par le Gouvernement wallon et intégrées dans le Plan national belge pour la reprise et la résilience, remis à la Commission Européenne en avril 2021, qui l'a approuvé en juillet 2021.

25% de l'enveloppe belge concerne les projets d'investissements wallons. Fin juin 2022, à la suite de performances économiques meilleures qu'initialement prévues lors de la confection du FRR au niveau européen, la Commission européenne a confirmé à la Belgique un montant de 4,52 milliards € de subventions de l'UE dans le cadre du Plan de relance et de résilience, en baisse de près 25% par rapport aux 5,9 milliards € initialement prévus. Suite à un ajustement intra-belge en Comité de concertation, la Wallonie a finalement vu le budget disponible pour ses investissements PNRR – évalué au début du processus à 1,48 milliard € – rabaissé d'environ 350 millions €.



Sur la base de tous ces éléments, le Gouvernement wallon a ensuite opéré ses choix stratégiques et les a opérationnalisés dans différentes fiches projets. Le Plan de relance de la Wallonie est construit autour de 6 axes stratégiques, dans lesquels les mesures (projets ou programmes) sont regroupées dans 22 objectifs stratégiques et 77 objectifs opérationnels.

## Gouvernance

Le Conseil Stratégique a suggéré au Gouvernement wallon que la gouvernance de la mise en œuvre du Plan respecte les principes d'une action stratégique, orientée vers des objectifs, soutenue par des ressources et compétences adéquates, et efficace, à savoir capable de démontrer les effets du programme d'action.

En termes de suivi opérationnel, quatre étapes de gestion de projets ont été mises en place par le Gouvernement wallon afin de s'assurer du bon déroulement de la mise en œuvre des projets et autres programmes retenus :

1. Un.e chef.fe de projet est désigné.e pour assurer la mise en œuvre concrète d'un projet; il/elle alimente l'état d'avancement de son projet au moyen d'un outil de reporting commun et rapporte de manière régulière aux cellules de suivi.
2. Est adossée à chaque objectif stratégique une cellule de suivi qui lui est propre et qui en assure l'état d'avancement. Les réunions qui se déroulent à un rythme soutenu, toutes les

3 semaines environ, ont notamment comme objectif de passer en revue les actions réalisées, les points de blocage et les solutions qui pourraient être apportées, les consommations budgétaires, etc.

3. Une "Delivery Unit" (DU) par axe stratégique du Plan est également définie et s'attache au suivi opérationnel de celui-ci. Les DU, qui peuvent s'adjoindre la participation d'experts externes, se réunissent au moins une fois toutes les 6 semaines.
4. A un niveau plus agrégé cette fois, un Comité de pilotage, qui se réunit toutes les 8 semaines, s'assure du bon déroulement de l'ensemble du Plan, en veillant en particulier à ce que les délais et les objectifs soient respectés.

Le suivi budgétaire du Plan est réalisé par la Cellule d'informations financière (CIF)<sup>(2)</sup> pour les matières inhérentes aux Unités d'administration publique (UAP) sollicitées et la Cellule d'appui au monitoring pour le suivi budgétaire des projets relevant du Service public de Wallonie (SPW). La Cellule des Stratégies transversales (CST)<sup>(3)</sup>, la CIF et la Cellule d'appui au monitoring travaillent en étroite collaboration pour élaborer un rapportage budgétaire consolidé du Plan au Gouvernement wallon.

Le processus d'évaluation, établi par l'Institut d'évaluation, de la prospective et de la statistique (IWEPS), comprend trois grands volets :

1. Un diagnostic de la situation sociale, économique et environnementale de la Wallonie et de son évolution sur la durée du Plan de relance. Une première analyse est réalisée à l'automne 2022 et une seconde en 2024.



2. L'évaluation *ex ante* du PRW, c'est-à-dire l'évaluation qui anticipe les effets des projets du PRW, est composée de trois volets: une évaluation de l'impact macro-économique du PRW à court et moyen termes (2026), une évaluation macro-économique à long terme (2030-2040)<sup>(4)</sup> et une évaluation de l'impact du PRW au regard des 17 objectifs de développement durable (ODD).
3. Des analyses thématiques *ex post* ; 8 thématiques ont été sélectionnées par l'IWEPS : les marchés publics, la rénovation énergétique du bâti, la lutte contre la pauvreté, la recherche et l'innovation, l'économie circulaire, la relocalisation d'activités, la décarbonation et la formation. 25 projets ont également été ciblés.

Le Comité transversal d'encadrement, composé de personnalités académiques, de représentants du CESE Wallonie, du Bureau du Plan et de la Cellule des Stratégies transversales du Secrétariat général du Service public de Wallonie, constitue l'instance de suivi du programme d'évaluation pour la durée du processus évaluatif du Plan de relance de la Wallonie.

Rappelons aussi que trimestriellement, les données d'avancement, issues de l'outil de gestion de projets, sont présentées dans des tableaux de bord dynamiques, ce qui permet de faciliter le suivi et le pilotage du Plan.

Enfin, les projets qui relèvent de financements européens issus de la Facilité pour la reprise et la résilience font l'objet d'un suivi et d'une évaluation spécifiques.

<sup>(2)</sup> Au 1<sup>er</sup> janvier 2024, l'équipe de la Cellule d'informations financières a intégré Wallonie Finances Expertises, le Centre stratégique d'expertise fiscale, financière et budgétaire du Gouvernement wallon. La CIF y rejoint les membres de la Cellule d'appui au monitoring, de la Cellule administrative de gestion de la dette ainsi que ceux de la Cellule fiscale du Gouvernement wallon. Wallonie Finances Expertises reprend les missions précédemment dévolues aux quatre équipes et en développera de nouvelles au service de la gouvernance régionale et de nos partenaires.

<sup>(3)</sup> La Cellule des Stratégies transversales (CST) participe à l'élaboration, coordonne et suit les plans, projets et dossiers stratégiques transversaux confiés par le Gouvernement wallon et par le Secrétaire général (ex. : plan de relance, contrat d'administration, etc.). Elle développe des outils et méthodes de management notamment en matière de gestion de projet et d'accompagnement au changement. Elle exerce le rôle de PMO (Project Management Office) du Service public de Wallonie (SPW).

<sup>(4)</sup> L'IWEPS estime que le Plan de relance pourrait générer à l'horizon 2030 une hausse du PIB wallon de 0,7% par rapport à une situation où il n'aurait pas été mis en œuvre. Cette hausse se confirmerait à plus long terme dans la mesure où un écart de l'ordre de 0,6% serait toujours observé en 2040.



## Projets prioritaires

Le 28 mars 2022, le Gouvernement wallon, le monde patronal, syndical et environnemental wallon ont signé une Déclaration commune dont l'objet est d'identifier un nombre limité de projets jugés prioritaires pour le devenir wallon et de définir leur relation de travail pour optimiser la mise en œuvre du Plan. L'idée est ici d'obtenir l'adhésion la plus large possible à des mesures structurantes du Plan de relance wallon afin d'en maximiser les retombées positives et de s'assurer que la société wallonne, dans son ensemble, puisse bénéficier pleinement de ces investissements consentis sur le territoire régional.

42 mesures<sup>(5)</sup> (hors projets PNRR financés par les instances européennes) du Plan de relance de la Wallonie ont été jugés prioritaires par le Gouvernement wallon et les partenaires sociaux et environnementaux (PSE) vu leur caractère stratégique démultipliant les effets économiques, sociaux et environnementaux du PRW dans son ensemble, structurant en termes de création d'emplois de qualité, de valeur ajoutée et d'impact favorable sur l'environnement et le climat. Bien que les parties prenantes aient légitimement privilégié les projets d'une ampleur budgétaire significative, des projets de plus petite taille ont néanmoins été unanimement sélectionnés lorsqu'ils présentaient un effet de levier particulièrement intéressant ou lorsqu'ils permettaient de renforcer la cohérence et/ou l'équilibre des Programmes d'actions prioritaires PAP. Les PAP sont classés dans 4 grandes catégories :

- PAP1 : Sortir de la précarité
- PAP2 : Mener une politique économique et industrielle forte et durable
- PAP3 : Renforcer l'indépendance et la transition énergétique
- PAP4 : Former

Ces projets sont considérés comme prioritaires, tant au niveau du calendrier de mise en œuvre qu'en termes de mobilisation des ressources humaines existantes de l'administration et des ressources budgétaires. Sauf circonstances tout à fait exceptionnelles à objectiver (ex : conséquences de la crise ukrainienne, ...), les budgets prioritaires ne peuvent être réduits. En outre, si une réallocation

Le 5 avril 2023, 5 macro-objectifs ambitieux à l'horizon 2030 ont été fixés par le Gouvernement wallon et les partenaires sociaux et environnementaux :

1. L'industrie manufacturière et le secteur de la construction représenteront 25 % du PIB wallon.
2. Les sites naturels protégés représenteront 5 % du territoire wallon.
3. Les émissions de gaz à effet de serre seront réduites de 55 % par rapport à 1990.
4. La part des Wallons exposés à un risque de pauvreté ou d'exclusion sociale aura diminué de moitié par rapport à 2015 (26,5 % à 13,25 %).
5. Le taux d'emploi pour les 20-64 ans sera de 75 % minimum.

budgétaire, due à une sous consommation de moyens d'un projet en particulier, devait être décidée par le Gouvernement wallon, celle-ci ne pourrait être opérée qu'au sein des Programmes d'actions prioritaires.

En termes de gouvernance, chaque projet est géré par un.e chef.fe de projet. Le suivi des différents projets est organisé trimestriellement par le Secrétariat général du SPW. Un Comité d'action dédié au suivi des PAP est composé des signataires de la Déclaration commune, des Cabinets des Vice-Présidents du Gouvernement wallon, de la Secrétaire générale du SPW et, le cas échéant, d'experts externes (IWEPS, CESE Wallonie, ...) et se réunit tous les 2 mois. Le Comité d'action bénéficie d'un large champ d'action dans la mesure où il peut formuler des orientations sur les contenus, proposer de regrouper, le cas échéant, des projets prioritaires pour en améliorer les impacts, participer à la définition de chaînes de valeur stratégiques pour la Wallonie avec l'aide de la Cellule de veille transversale des outils économiques et financiers ou encore donner un avis sur les projets PNRR. Même si ces projets ne sont pas directement repris dans les PAP, les parties prenantes signataires de la Déclaration commune ont toutefois tenu à en isoler quelques-uns qui feront l'objet d'un rapportage

<sup>(5)</sup> Ce sont en réalité 89 projets (un programme comporte plusieurs projets) qui sont monitorés dans le cadre du suivi.



régulier dans la mesure où ils sont directement en lien avec les 4 Programmes d'actions prioritaires. Dans le même ordre d'idée, les mêmes parties prenantes ont identifié 14 projets transversaux faisant partie du Plan de relance de la Wallonie mais non retenus dans les PAP qui constituent des prérequis indispensables en termes de gouvernance, d'accompagnement et de digitalisation, sorte de conditions nécessaires et indispensables, au bon déploiement des mesures prioritaires retenues.

Notons qu'il a été convenu entre les parties prenantes de la Déclaration commune que seront développés des indicateurs de performance qui permettront de quantifier, tant au niveau économique, que social ou encore environnemental, les retombées et autres résultats induits de chacun des projets des PAP.

## Financement

Le financement du Plan de relance de la Wallonie, à l'exception des investissements PNRR quasi totalement pris en charge par la subvention européenne<sup>(7)</sup>, repose principalement sur l'emprunt. Un peu moins de 93% des projets du PRW devraient être liquidés entre 2021 et 2024, les 7% restants devant être finalisés en 2025 et 2026.

Sur un total du plan d'un peu plus de 7,6 milliards€, les investissements soutenus par l'Europe représentaient initialement environ 20% du total du plan, soit 1,48 milliard €. Comme mentionné plus haut, vu l'amélioration des paramètres économiques de

Tableau 1 - Ventilation temporelle et thématique du PRW (liquidations budgétaires, en % du total du Plan de Relance)

	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2021-2026
<b>AXE 1 : Miser sur la jeunesse et les talents des Wallon.ne.s</b>	0,7%	3,6%	5,7%	6,0%	0,9%	0,5%	17,5%
<b>AXE 2 : Assurer la soutenabilité environnementale</b>	0,9%	6,7%	11,5%	9,8%	2,2%	1,1%	32,1%
<b>AXE 3 : Amplifier le développement économique</b>	0,3%	3,7%	5,3%	4,3%	0,7%	0,2%	14,6%
<b>AXE 4 : Soutenir le bien-être, la solidarité et l'inclusion sociale</b>	2,9%	6,1%	8,3%	6,3%	1,2%	0,2%	25,0%
<b>AXE 5 : Garantir une gouvernance innovante et participative</b>	0,1%	0,3%	0,6%	0,5%	0,1%	0,1%	1,6%
<b>AXE 6 : Soutenir la reconstruction et la résilience des territoires sinistrés</b>	1,4%	2,4%	2,6%	2,7%			9,1%
<b>Total</b>	<b>6,3%</b>	<b>22,8%</b>	<b>33,9%</b>	<b>29,7%</b>	<b>5,1%</b>	<b>2,1%</b>	<b>100%</b>
dont :							
Facilité pour la reprise et la résilience (FRR)*	0,3%	2,8%	5,3%	5,5%	4,5%	1,9%	20,4%
Plan d'action prioritaire	3,4%	8,5%	12,2%	9,3%	0,1%		33,5%
PAP 1 - Sortir de la précarité	0,1%	1,2%	1,8%	2,2%			5,3%
PAP 2 : Mener une politique économique et industrielle forte et durable	0,4%	1,3%	2,2%	2,5%			6,4%
PAP 3 : Renforcer l'indépendance et la transition énergétique	2,9%	5,1%	6,7%	3,3%			18,1%
PAP 4 : Former	0,0%	0,9%	1,5%	1,3%	0,1%	0,0%	3,8%

Source : IWEPS (2022)

\* Les moyens FRR totaux utilisés ici s'élevaient à 1,48 milliard € (montant non encore revu à la baisse suite à la fixation définitive des subventions FRR belges au 30 juin 2022)

<sup>(6)</sup> La facilité pour la reprise et la résilience ne prend pas en charge la TVA. Partant, la TVA, appliquée et payée par les instances wallonnes sur les investissements PNRR, devra être couverte par les moyens habituels du budget wallon.

la Belgique, la subvention européenne à destination de la Belgique a été définitivement réduite d'environ 1,4 milliard € ; ce manque à gagner a fait passer le soutien européen à la Wallonie de 1,48 milliard à 1,13 milliard € (-350 millions €). Afin de ne pas alourdir davantage la dette régionale, le Gouvernement wallon a décidé de tenir compte de cette moindre recette européenne en réduisant le budget total du PRW en conséquence.

Lors de l'élaboration du budget 2023, le Gouvernement wallon a acté une réduction globale des moyens destinés au Plan de Relance de l'ordre de 10% (750 millions €). La plupart des projets émergeant au PNRR ou inscrits dans les PAP sont maintenus mais certains sont réduits en raison du retard pris dans leur mise en œuvre. Le financement des projets des PAP ont été réduit de 203 millions € (-8%). Enfin, le budget prévu pour l'ensemble des autres projets du PRW est diminué de 398 millions € (-11%).

Notons également que le PNRR a été revu mi-2023 afin d'y insérer un chapitre REPowerEU dans lequel la Région wallonne a bénéficié d'un budget de 177,4 millions € en provenance de l'UE pour mettre en œuvre diverses mesures visant la réduction de la dépendance énergétique de l'UE.

Finalement, le budget alloué à l'ensemble des projets et/ou programmes du PRW s'élève à un peu plus de 7 milliards €.

## Etat d'avancement

Comme on peut le constater dans le tableau ci-dessous, l'état d'avancement du plan de relance dans son ensemble atteint, fin 2023, 60%. De leur côté, l'état d'avancement des programmes d'actions prioritaires a bondi de 35% à 63% entre la situation arrêtée au 31/12/2022 et celle au 31/12/2023, ce qui témoigne au passage de la dynamique positive de co-construction des PAP dans lesquels participent activement les partenaires sociaux et environnementaux. Alors que les projets financés par l'UE, qui devront tous être clôturés d'ici la mi-2026, sont légèrement moins avancés et progressent moins vite que les autres projets du PRW, les prérequis voient leur état d'avancement passer de 49% à 72% en une année. Les 266 projets hors accord sont également mis en œuvre à un rythme soutenu, très légèrement en deçà de la moyenne de l'ensemble du PRW.

Concernant le volet budgétaire (voir à la page suivante), entre 2020 et fin 2023, 4,4 milliards € ont été engagés par le Gouvernement wallon et environ 1,9 milliard € a été liquidé aux bénéficiaires finaux dans le cadre du Plan de relance. Les moyens engagés et liquidés représentent respectivement 62,1% et 26,9% des moyens du plan de relance pour la Wallonie.

	Nombre de projets	Budget(en €)	% avancement au 31/12/2023	% avancement au 31/12/2022
<b>Projets prioritaires</b>				
PAP-1 (Sortir de la précarité)	10	390 113 625	62%	63%
PAP-2 (Mener une politique économique et industrielle forte et durable)	35	442 639 050	63%	
PAP-3 (Renforcer l'indépendance et la transition énergétique)	23	1 536 438 000	62%	
PAP-4 (Former)	21	204 827 700	67%	40%
PNRR	48	1 718 204 845	53%	
Prérequis	14	38 889 000	72%	49%
<b>sous-total projets prioritaires</b>	<b>151</b>	<b>4 331 112 220</b>		
<b>Projets hors accord</b>	<b>266</b>	<b>2 702 924 505</b>	<b>59%</b>	<b>40%</b>
<b>Total général</b>	<b>417</b>	<b>7 034 036 725</b>	<b>60%</b>	<b>39%</b>

Source : Plan de relance de la Wallonie, Rapport annuel 2023

Tableau 3 - Consommation budgétaire du PRW	CE 2020-2023 (en €)	CE 2020-2023 (en % du plan)	CL 2020-2023 (en €)	CL 2020-2023 (en % du plan)
<b>Projets prioritaires</b>				
PAP-1 (Sortir de la précarité)	322 292 022	82,6%	84 588 656	22,1%
PAP-2 (Mener une politique économique et industrielle forte et durable)	247 054 328	55,8%	147 467 512	33,3%
PAP-3 (Renforcer l'indépendance et la transition énergétique)	1 164 804 148	75,8%	566 842 278	36,9%
PAP-4 (Former)	64 707 514	30,3%	28 957 159	13,6%
<i>sous total PAP</i>	<i>1 798 858 013</i>	<i>69,7%</i>	<i>827 855 605</i>	<i>32,2%</i>
PNRR	951 729 398	83,7%	261 470 276	23,0%
Prérequis	16 672 436	42,9%	11 446 950	29,4%
<b>Projets hors accord</b>	<b>1 604 322 305</b>	<b>51,6%</b>	<b>798 727 543</b>	<b>25,6%</b>
<b>Total général</b>	<b>4 371 582 151</b>	<b>62,1%</b>	<b>1 899 500 374</b>	<b>26,9%</b>

Source: Plan de relance de la Wallonie, Rapport annuel 2023

## En conclusion

Pour progresser significativement tant sur le plan économique que sur celui du taux d'emploi, ou encore sur la réduction du risque de pauvreté, tout en permettant une réduction des émissions de gaz à effet de serre, des actions et mesures complémentaires sont nécessaires en Wallonie.

Le Plan de relance de la Wallonie (PRW) vise à rencontrer plusieurs objectifs. Le premier, à plus court terme, est de redéployer l'activité économique stoppée durant plusieurs semaines puis perturbée par la crise sanitaire. Comme d'autres plans antérieurs, celui-ci a aussi pour objectif de renforcer la croissance de l'économie régionale à moyen et long termes, compte tenu du faible niveau du PIB observé depuis de nombreuses années.

Le PRW a été construit sur la base de mesures issues de trois programmes d'actions différents : le Plan wallon de transition (PWT), Get Up Wallonia et la Facilité pour la Reprise et la Résilience (FRR) initiée par l'Union européenne. Il s'articule autour de 6 axes stratégiques, dans lesquels les mesures (projets ou programmes) sont regroupées dans 22 objectifs stratégiques et 77 objectifs opérationnels.

Le Gouvernement wallon a porté une attention particulière à la gouvernance du Plan, son suivi opérationnel et budgétaire ainsi qu'au processus d'évaluation établi par l'IWEPS. En outre, des Programmes d'actions prioritaires ont été identifiés par le Gouvernement wallon et par des organisations patronales, syndicales et environnementales.



L'idée est de renforcer l'adhésion à des mesures structurantes du Plan de relance afin d'en maximiser les retombées positives et de s'assurer que la société wallonne dans son ensemble puisse bénéficier pleinement de ces investissements consentis sur le territoire régional.

Le financement du PRW, à l'exception des projets qui relèvent de la FRR, pris en charge par la subvention européenne, reposera principalement sur l'emprunt. Si l'ensemble du Plan est mis en œuvre, le financement européen, après réduction du montant revenant à la Belgique, devrait représenter de l'ordre de 15% du total et l'emprunt régional 85%.

Sur la période 2020-2023, un peu plus de 62% des moyens du Plan ont été engagés par le Gouvernement wallon et environ 1,9 milliard € a déjà été liquidé aux bénéficiaires finaux. L'état d'avancement du plan de relance, qui atteint 60% fin 2023, a particulièrement bien progressé durant l'année 2023, singulièrement en ce qui concerne les Programmes d'actions prioritaires établis en co-construction avec les PSE. Les projets financés par l'UE sont mis en œuvre à un rythme légèrement moins soutenu.

La fin d'année 2023 a été l'occasion, pour la Région, de lancer une campagne de communication d'envergure. Le site internet [www.wallonierelance.be](http://www.wallonierelance.be) précise entre autres les 5 macro-objectifs ambitieux que se sont fixés le Gouvernement wallon et les partenaires sociaux et environnementaux à l'horizon 2030 et vise, sur base d'un contenu simplifié (vidéos, ...), à informer et à sensibiliser le grand public aux objectifs et aux avancées du Plan de relance.

Le Plan de Relance de la Wallonie représente un montant global important, principalement consacré aux investissements publics. D'autres actions visent à renforcer les éléments complémentaires de la croissance économique comme le capital humain, la recherche ou l'innovation. Le suivi de la mise en œuvre du Plan et surtout les futures évaluations permettront de vérifier si les objectifs ont été rencontrés.

**[www.wallonierelance.be](http://www.wallonierelance.be)**





Notre projet permet de rassembler  
et de mobiliser les expertises



## Pierre-François Bareel

Parmi les projets soutenus par le Plan de relance de la Wallonie en matière d'économie circulaire, CISTEMEEC vise à relever le défi du recyclage des piles-batteries, utilisées dans de nombreux objets du quotidien.

Nous avons rencontré Pierre-François Bareel, le CEO de COMET, afin qu'il nous explique les origines de ce projet, la manière dont il se concrétise, ses perspectives... mais aussi de quelle manière le Plan de relance, outre les moyens financiers, a permis à cette initiative de se concrétiser.

### Wallonie : Quelles sont les origines du projet CISTEMEEC ?

**Pierre-François Bareel** : Tout est parti du constat suivant : aujourd'hui, il n'y a plus grand-chose qui fonctionne sans pile-batterie ! De l'aspirateur à la brosse à dent, les outils de jardinage, tout ce qui touche à la mobilité légère avec la trottinette, le vélo électrique... Le projet CISTEMEEC consiste à relever le challenge du recyclage de tous ces nouveaux produits mis sur le marché, en particulier tout ce qui est issu des objets liés à la mobilité électrique.

Pourquoi ? La mobilité électrique et la transition énergétique utilisent les énergies renouvelables et mobilisent des quantités croissantes de métaux tels que le cuivre, le cobalt, le nickel, le lithium, les éléments de terres rares, ou encore le platine, le palladium, le rhodium et l'argent. Cette transition induit une forte demande pour ces métaux sur le long terme et appelle le développement de nouvelles capacités de production industrielles. Et, en Wallonie, si on veut tourner le dos aux énergies fossiles, il faut mobiliser l'expertise !

### Wallonie : Quelle est la stratégie de COMET pour développer ce projet ?

**Pierre-François Bareel** : Concrètement, le projet vise à étendre, en Wallonie, trois de ces filières industrielles soutenues par la croissance des secteurs de la mobilité électrique et de la transition énergétique. La première est la filière du recyclage des batteries Li-ions. Actuellement ces batteries sont collectées et cédées à coûts négatifs à des centres de traitement hors Région wallonne. La seconde est la filière du cuivre, issue de la valorisation de préconcentrés polymétalliques et d'autres circuits électroniques actuellement traités par des fonderies. Cette stratégie ne permet à l'heure actuelle de profiter que d'une partie de la valeur contenue dans ces préconcentrés. Enfin, la filière des éléments de terres rares contenus dans les aimants permanents des moteurs électriques et perdus dans le flux de ferrailles rejoignant le secteur de la sidérurgie.

**Wallonie : Où en est le projet et quelles sont les perspectives ?**

**Pierre-François Bareel** : Les activités du projet CISTEMEEC seront menées sur une période de 4 ans. Sur base de procédés démontrés en début de projet, des pilotes et démonstrateurs industriels seront mis en œuvre pour les filières du recyclage des batteries Li-ion, du cuivre et des éléments de terres rares issus des véhicules hors d'usage (VHU) et déchets électriques et électroniques (DEEE) issus des filières de démantèlement et tri au sein de Groupe COMET.

L'objectif, c'est de pouvoir d'ici 4 ans garantir que la batterie soit avant tout réutilisée et ensuite, correctement recyclée. La mise en place de deux démonstrateurs est déjà décidée, l'un concernant le démantèlement des piles et l'autre concernant le recyclage des cartes électroniques (unité dite "Nova"). Nous connaissons bien tous les métaux contenus, qui sont les métaux de base tels que l'aluminium ou le cuivre. Cependant, une meilleure connaissance des terres rares, par exemple celles qui sont contenues dans les aimants des nouveaux moteurs électriques, constitue l'un des grands défis auxquels nous devons faire face dans les prochaines années.

**Wallonie : En quoi le Plan de relance de la Wallonie a-t-il permis de développer ce projet ?**

**Pierre-François Bareel** : CISTEMEEC fait partie du portefeuille Reverse Metallurgy+ déposé par la plate-forme Reverse Metallurgy dans le cadre d'un appel lancé par le Gouvernement wallon pour la mise en œuvre de la stratégie Circular Wallonia. Dans ce cadre, pour un budget total de CISTEMEEC atteignant les 28,5 millions €, la Région wallonne apporte un financement de 16,5 millions €. S'inscrire dans la relance wallonne, cela signifie dépasser le stade de la recherche pure pour développer des chaînes de valeurs industrielles. L'économie circulaire, en synergie avec le secteur minier et métallurgique primaire, permettra non seulement de répondre à ces augmentations de capacité de production, mais également, pour l'économie circulaire et le recyclage, d'offrir une gestion durable de la fin de vie des équipements pourvus de batteries.

**Groupe COMET, recycler à l'infini**

Le groupe COMET, spécialisé dans le recyclage de matériaux ferreux et non-ferreux, possède ses propres filières de collecte et de tri. Avec une trentaine de sociétés en Belgique et en France, il emploie 500 personnes et traite plus d'un million de tonnes de déchets métalliques par an. COMET a diversifié ses activités, produisant des plastiques, du sable industriel, du cuivre pur et du carburant de cogénération, atteignant un taux de recyclage des véhicules de 98,6%. COMET dispose ainsi des premiers centres agréés pour la dépollution des voitures électriques en Wallonie, il atteint en ce cas un taux de plus de 96 %. COMET se distingue aussi dans le recyclage des panneaux photovoltaïques, avec un taux de récupération de 86 %. En collaboration avec l'ULiège et avec le soutien de fonds régionaux et européens, COMET vient d'inaugurer deux nouvelles unités innovantes au niveau mondial : Multipick, un robot trieur de métaux non-ferreux et Biolix, unité d'hydrométallurgie du cuivre, le métal indispensable à la transition énergétique.





**Wallonie : Outre une aide financière, quels sont les avantages pour un projet tel que CISTEMEEC d’être soutenu par le PRW ?**

**Pierre-François Bareel :** Mettre en place un projet tel que CISTEMEEC a nécessité de rassembler diverses expertises dans le domaine de l’économie circulaire. C’est tout un consortium de partenaires wallons qui est impliqué, avec pas moins de 12 acteurs, outre COMET : Hydrométal, Cilyx (ex-Citius), Sagacify, John Cockerill, la Reverse Metallurgy, le Centre Terre et Pierre, le Centre de Recherches Métallurgiques, ULiège GeMMe, ULiège GREENMat, ULiège PEPS et UCLouvain. Cet écosystème couvre une variété de compétences présentes dans la chaîne de valeur des produits, du recyclage à la fabrication de matériaux actifs de cathode pour batteries. Chacun de ces partenaires va contribuer à trouver une solution de recyclage à tous ces matériaux, via son domaine d’expertise. Sans le plan de relance, je ne suis pas sûr que nous nous serions tous retrouvés spontanément pour mener un tel projet.

**Wallonie : Avez-vous d’autres projets en cours en matière d’économie circulaire ?**

**Pierre-François Bareel :** Anticiper sur les défis du recyclage, c’est bien entendu l’ADN du Groupe COMET. Si nous avons débuté dans la ferraille dans les années 80 et 90, pour nous diversifier ensuite avec les résidus de broyage avec COMET Traitements, nous nous tournons aujourd’hui vers les matériaux du futur, soit parce qu’ils sont mobilisés pour des raisons technologiques soit, tout simplement parce qu’avant on n’estimait pas nécessaire de les recycler ! C’est à ce titre que COMET fait partie avec SABCA du projet PLANUM, visant à démanteler et recycler les avions. Nous collaborons aussi au niveau européen dans le cadre des projets Crocodile (recyclage du cobalt), LIFE PlasPLUS (plastiques), MORPHO (carbone) ou SALEMA (aluminium). Nous travaillons aussi à notre autonomie énergétique en amplifiant notre unité PHOENIX de pyrolyse de déchets ultimes, pour être à terme un producteur net d’énergie sur base de nos déchets. Les défis liés à la transition énergétique sont colossaux mais la Wallonie est armée pour relever ce défi, des projets tels que CISTEMEEC en sont la preuve !





Notre secteur a besoin d'une stratégie globale



## Dominique Demonté

Dominique Demonté est l'un des experts wallons du secteur des sciences du vivant. Dans l'entretien accordé à la revue Wallonie, il présente plusieurs projets soutenus par le Plan de relance de la Wallonie ainsi que par le Plan national de relance et de résilience. Si ces projets se concrétisent, le CEO du Brussels South Charleroi Biopark estime qu'une stratégie globale en faveur du développement des activités de ce domaine fait encore défaut.

**Wallonie : La Wallonie est reconnue mondialement pour son expertise dans le domaine des sciences du vivant...**

**Dominique Demonté :** En effet, vu la taille de la Wallonie et quand on regarde le positionnement de leader que nous avons dans le secteur, nous sommes une anomalie statistique ! L'enjeu est de maintenir ce niveau de compétitivité, tant au niveau de l'innovation que de celui du développement des talents. Nous sommes à la pointe en matière de biotechnologies et nous devons tout faire pour le rester. Le Plan de relance de la Wallonie (PRW) a soutenu plusieurs projets en ce sens, tout comme le Plan national de relance et de résilience (PNRR).

**Wallonie : Parmi les projets soutenus par le PRW, il y a le Biotech Campus qui devrait voir le jour en 2025. Pourriez-vous nous en dire plus ?**

**Dominique Demonté :** En effet, le chantier, que vous voyez d'ailleurs de la pièce où nous nous trouvons, avance bien. Avec un budget de l'ordre de 25 millions €, le bâtiment vise à rassembler en un seul lieu des opérateurs publics et privés qui

proposent des formations de pointe dans le secteur. L'on parle de biomanufacturing, de digitalisation des process. Il s'agit d'accueillir des opérateurs de formation régionaux mais aussi d'aller chercher les meilleurs au niveau international. Ceci permettra à un public diversifié (demandeurs d'emploi, travailleurs et étudiants) d'accéder à ces formations de pointe. Le bâtiment de 25.000 m<sup>2</sup> accueillera également des entreprises. Le Biotech Campus sera donc un "hub" multi-opérateurs publics et privés. Il sera opérationnel en 2025 mais des partenariats ont déjà été mis en place avec des sociétés comme Takeda ou Siemens et les premières formations ont été lancées.

Complémentairement, la Wallonie dispose également d'Aptaskill, situé à Seneffe, qui est le Centre de compétence pour les métiers de la production (fabrication, laboratoire de contrôle qualité, maintenance,...) des industries chimiques, pharmaceutiques et biotechnologiques. EUBC vient donc compléter le dispositif.

**Wallonie : Outre cet axe consacré à la formation dans le PRW, des projets en matière d'innovation sont soutenus par le PNRR. Pourriez-vous nous en citer un exemple ?**

**Dominique Demonté :** Parmi les différents projets portés par le Plan national de relance et de résilience, celui de l'ATMP Portfolio mérite d'être mentionné par la dynamique mise en œuvre. ATMP est l'acronyme pour "Advanced therapy medicinal products". Ce programme comporte 3 piliers, chacun étant dédié à une catégorie de thérapie de la nouvelle génération : la thérapie par les gènes, la thérapie par les cellules et les nouvelles approches thérapeutiques basées sur les exosomes. L'ensemble du programme est géré par un consortium réunissant de nombreuses entreprises, et a été mis en place par le Pôle BioWin avec le soutien du SPW Economie-Emploi-Recherche. L'objectif est de faire travailler ensemble différents acteurs pour consolider un secteur essentiel pour le développement économique de la Wallonie. C'est assez inédit, du moins par l'ampleur du programme et

du nombre de partenaires impliqués (26 au total). C'est aussi un message fort vis-à-vis des autres régions du monde.

**Wallonie : Vous regrettez cependant un manque de stratégie globale. Pourquoi ?**

**Dominique Demonté :** Les projets en matière de sciences du vivant, et notamment ceux que je viens d'évoquer, sont cohérents par rapport au secteur et répondent à l'objectif de maintenir la Wallonie dans sa position de leader. D'autant que ce secteur est réellement porteur : le nombre d'emplois a doublé en l'espace de 15 ans ! Néanmoins, il manque selon moi une gouvernance et une stratégie globales. Les articulations entre les projets ne se réalisent pas de manière automatique. Je plaide pour davantage de coordination pour une meilleure cohérence entre les projets soutenus. Au final, c'est l'avenir d'un secteur essentiel pour le développement économique de notre région qui est en jeu.





## Coup de Boost propose aux jeunes un accompagnement basé sur la confiance



### Patrick Brasseur

Coup de Boost a pour objectif de (re)mobiliser et d'accompagner le public des NEETs vers la formation et l'emploi. Patrick Brasseur, Coordinateur de Coup de Boost, a été l'un des initiateurs du projet. Il nous en explique les origines et les évolutions, convaincu de la nécessité d'inverser la tendance et de proposer aux jeunes très éloignés de l'emploi un accompagnement personnalisé.

#### Wallonie : Pourriez-vous nous expliquer comment est né le projet Coup de Boost ?

**Patrick Brasseur** : Le projet Coup de Boost a été créé au départ des cellules de reconversion, un dispositif wallon mis en place en 1977, visant le reclassement et la reconversion de travailleurs licenciés collectivement. L'originalité de ce dispositif, institutionnalisé par un décret de 2004, est qu'il associait d'anciens délégués de l'entreprise avec des représentants du FOREM. C'est également en 2014 qu'un règlement européen permet aux Etats membres de faire appel au Fonds européen d'ajustement à la mondialisation (FEM). Ce Fonds prévoit qu'en complément des mesures visant les travailleurs licenciés des entreprises concernées, des services personnalisés peuvent être proposés à des jeunes sans emploi.

En 2016, dans le cadre des restructurations et fermetures collectives de plusieurs entreprises situées en Wallonie (Saint-Gobain Glass à Auvelais, AGC Glass à Roux, Caterpillar 1 à Gosselies, Doosan à Frameries, ...), toutes faisant l'objet d'un accompagnement via les cellules de reconversion, la Région wallonne a introduit une demande d'intervention auprès du FEM. Nous avons profité de cette

"opportunité" (entre guillemets car des centaines de travailleurs avaient perdu leur emploi !) pour développer un modèle s'inspirant des méthodes utilisées dans les cellules de reconversion mais destiné aux NEETs (c'est-à-dire des jeunes qui ne sont ni à l'emploi, ni dans l'enseignement, ni en formation). Sur base du partenariat entre le CEPAG, RESO et le FOREM, le projet Coup de Boost était né, avec l'ouverture de deux antennes, la première à Charleroi et la seconde à Mons.

#### Wallonie : Tout était à inventer...

**Patrick Brasseur** : Effectivement ! Nous avons les budgets, bien sûr, mais la question était de savoir comment les utiliser au mieux. Nous ne connaissions absolument pas ce public... Et donc, comment aller à la rencontre de ces jeunes, étant donné que la démarche doit être volontaire de leur part ? Comment créer une dynamique et un esprit de groupe avec autant d'individualités ? Comment dépasser nos stéréotypes ?

Nous étions vraiment dans l'inconnu. Et puis, à force de discussions et de réunions, mais aussi en expérimentant nos méthodes de travail, nous avons constaté que nos craintes étaient infondées et que les premiers groupes de jeunes constitués

«  
Les jeunes qui participent à Coup de Boost n'ont qu'une envie : s'en sortir et trouver du boulot !  
»

à Mons et Charleroi fonctionnaient très bien, sans l'aide de prestataires externes. La dynamique était lancée... et le projet Coup de Boost a pris de l'ampleur, passant de deux antennes à douze aujourd'hui. A titre personnel, il me semble que l'on aurait pu aller plus vite et toucher davantage de jeunes, mais plusieurs freins sont apparus au cours du processus, dont la difficulté de trouver des immeubles pouvant accueillir les antennes, avec la nécessité d'être située à proximité des transports en commun (82% des jeunes ne disposant pas de leur permis de conduire).

### **Wallonie : Quelle est la structuration de Coup de Boost ?**

**Patrick Brasseur** : Comme je viens de l'indiquer, le projet Coup de Boost compte aujourd'hui dix antennes, situées à Arlon, Charleroi, Dison, Huy, La Louvière, Liège, Namur, Nivelles, Mons et Tournai. A celles-ci s'ajoutent deux antennes, financées par le FSE+, situées à Marche-en-Famenne et Couvin. Chaque antenne dispose d'une équipe avec un responsable, des conseillers du FOREM et des accompagnateurs sociaux. Tout au long de l'accompagnement, le jeune est suivi par la même équipe qui constitue son référent unique pour toutes ses démarches. L'équipe Coup de Boost collabore également avec les institutions accompagnant les jeunes (CPAS, Maisons de jeunes...) et avec différents partenaires spécialisés, pour offrir une offre de service adaptée dans un cadre soutenant et cohérent. Au niveau du CEPAG, ma collègue, Laetitia Mélon, et moi-même assurons la coordination du projet, en nous partageant le poste dédié. Il y a également une coordinatrice pour RESO et deux équivalents temps-plein du FOREM. Mais, au bout du compte, l'élément principal est le jeune, qui est au cœur de ce dispositif partenarial.

### **Wallonie : Comment les groupes de jeunes sont-ils constitués ?**

**Patrick Brasseur** : La première étape consiste bien sûr à faire en sorte que le jeune s'inscrive, la démarche devant être volontaire. Les conseillers du FOREM, les réseaux syndicaux de la FGTB et de la CSC ainsi que les acteurs locaux de l'insertion et de la jeunesse assurent la promotion de Coup de Boost auprès du public concerné. Ensuite, chaque jeune intéressé rencontre une des dix équipes

Coup de Boost (la plus proche), qui évalue avec lui la pertinence du projet en fonction de sa situation, de ses attentes et de ses besoins. Ce travail d'accompagnement dans l'élaboration du projet professionnel du jeune est fondamental car souvent, ce projet est peu réfléchi, voire inexistant au départ. En intégrant le projet sur base volontaire, le jeune signe un contrat d'accompagnement pour une durée de six mois (qui peut éventuellement être prolongée de trois mois).

### **Wallonie : Comment l'accompagnement est-il organisé ?**

**Patrick Brasseur** : Plusieurs types d'activités lui sont proposés : des entretiens individuels et des activités collectives, ayant pour objectif de faire émerger les compétences et aptitudes acquises dans la sphère professionnelle et privée en vue de définir un projet professionnel clair, réaliste et atteignable ; des activités collectives sur des matières liées à la recherche d'emploi (préparation à l'entretien d'embauche, solliciter un entretien...); des activités de découverte de l'environnement professionnel et de la formation (visites, métiers en demande, stages, échanges avec des travailleurs accompagnés par une cellule de reconversion...); des activités de développement de la confiance en soi et de communication ; des entretiens individuels avec les conseillers et/ou les accompagnateurs sociaux afin d'aider chaque jeune définir son projet professionnel ; l'accès à un ensemble de ressources en libre-service dans un environnement propice à la recherche d'emploi (matériel informatique avec connexion internet, téléphone, documentation spécialisée, etc.) ; une information adaptée sur le droit du travail, les droits sociaux ainsi que l'éducation permanente et la citoyenneté ; un soutien dans les démarches administratives. L'objectif est qu'au terme de l'accompagnement, le jeune décroche un premier emploi ou intègre une filière de formation qualifiante.

Et cela marche, vu que 7 jeunes sur 10 sont à l'emploi ou en formation l'année de sortie de Coup de Boost. Vous savez, les jeunes qui participent à Coup de Boost n'ont qu'une envie : s'en sortir et trouver du boulot ! Et cet accompagnement spécifique permet vraiment d'inverser la tendance, grâce à la relation de confiance qui s'instaure entre le jeune et son équipe référente.

## Wallonie : En quoi le Plan de relance pour la Wallonie a-t-il permis de développer Coup de Boost ?

**Patrick Brasseur** : Le projet Coup de Boost fait partie des 42 projets prioritaires du Plan de relance, identifiés par le Gouvernement wallon et les partenaires sociaux et environnementaux. Grâce au PRW, le financement du projet a pu être assuré jusque fin 2024. Ce budget, de l'ordre de 14 millions €, couvre les frais de personnel, les frais immobiliers, les formations payantes, les activités collectives et d'éducation permanente ainsi que des modules de formation spécifiques. Le PRW est donc l'élément qui a permis de confirmer le projet Coup de Boost. Par ailleurs, le décret-programme en matière d'emploi et de formation pérennise le dispositif, en l'intégrant dans le budget régional. Ce décret prévoit notamment un deuxième poste de coordinateur par organisation, ce qui nous permettra d'améliorer encore notre travail. Notre objectif est à présent de toucher davantage de jeunes et de leur permettre de trouver leur voie, dans une formation ou un emploi qui soit porteur de sens pour eux.

## Coup de Boost en quelques chiffres

Depuis le lancement du projet :

- 855 jeunes ont participé à Coup de Boost depuis 2022 (1319 depuis le début de CDB en 2016).
- Parmi eux, 43% de filles et 57% de garçons.
- 19% des jeunes accompagnés ont au maximum le CEB (45% n'ont pas le CESS)
- En moyenne les jeunes ont connu une période d'inactivité de 8 mois minimum durant l'année précédant l'accompagnement.
- 48% des jeunes n'ont aucun revenu
- 82% des jeunes ne possèdent pas de permis et dépendent donc des transports en commun pour leurs déplacements.
- 7 jeunes sur 10 sont à l'emploi ou en formation l'année de sortie de Coup de Boost.
- 52% d'entre eux se sont dirigé vers l'emploi (CDI, CDD, Intérim), 48% vers la formation ou la reprise d'études et les autres en stage.
- Les jeunes connaissent en moyenne 8,5 mois d'activité sur l'année après Coup de Boost.

**Plus d'infos : [coupdeboost.be](https://www.coupdeboost.be)**

<sup>(1)</sup> Source : Communiqué de presse du Gouvernement wallon

## Que prévoit le Plan de relance de la Wallonie ?

Le PRW prévoit les activités de CDB selon le schéma suivant :

- Déploiement et coordination de Coup de Boost dans les 10 bassins de Wallonie
- Mise en place d'activités collectives et individuelles sur l'ensemble de la Wallonie.
- Phase d'accompagnement socioprofessionnelle étalée sur 6 mois
- Accompagnement psychosocial des NEETs par le recrutement et la formation d'accompagnateurs sociaux en suffisance
- Modules collectifs répondant aux besoins identifiés des jeunes NEETs
- Développement des compétences via des formations qualifiantes
- Visites d'entreprises, de centres de formation...
- Avantages financiers à destination des jeunes (frais de déplacement...).

# Reportage

## A la rencontre de jeunes et d'une équipe Coup de Boost



**C'est à l'antenne de Charleroi que le rendez-vous est donné, d'abord avec plusieurs membres de l'équipe Coup de Boost et ensuite, avec quelques jeunes qui nous ont expliqué pourquoi ils ont décidé de participer à ce projet et quelles sont leurs attentes. Ces échanges, très enrichissants, nous ont permis de comprendre la manière dont le dispositif Coup de Boost fonctionne sur le terrain. Et à quel point il est utile pour de nombreux jeunes !**

*"Bienvenue à Charleroi", nous dit Laurence Noël, la responsable de l'équipe. "Nous avons justement un groupe présent, qui a entamé la session il y a 4 jours. Vous pourrez discuter avec certains d'entre eux. Mais laissez-moi d'abord vous présenter mes collègues". Nous nous installons dans un bureau occupé par Valérie Dubuisson et Charline Hardy, toutes deux conseillères du FOREM ainsi que par*

Brandon Valente (CSC), l'un des deux accompagnateurs sociaux de l'antenne. Très rapidement, la discussion s'anime et chaque membre de cette équipe, déjà très soudée, même si les conseillères FOREM ne sont en place au sein de l'équipe que depuis janvier 2024, nous explique comment l'accompagnement des jeunes s'organise concrètement.

La première étape consiste à former les groupes de jeunes. Les trois partenaires de Coup de Boost (FOREM, CSC, FGTB) utilisent leurs réseaux pour prendre contact avec les jeunes étant dans les conditions pour participer au projet, tandis que les CPAS et d'autres organismes tels que les maisons des jeunes peuvent également jouer un rôle. *"Nous organisons régulièrement des séances d'information et allons à la rencontre des jeunes. Des entretiens préalables ont lieu, visant à mieux connaître*



*la situation du jeune, sa motivation pour s'inscrire à Coup de Boost, ... ", indique Laurence Noël. "La démarche est volontaire et nous y sommes attentifs dès ces entretiens. Sur une année, 3 groupes de 18 à 20 jeunes sont constitués. Nous veillons à ce que les groupes soient homogènes tout en ayant des profils diversifiés. En règle générale, la dynamique de groupe se met rapidement en place".*

Les activités proposées sont variées, tout comme les méthodes (animations collectives, entretiens individuels, théâtre d'improvisation, visites, sorties culturelles, ...). Valérie Dubuisson, qui est conseillère FOREM depuis 26 ans et qui a rejoint l'équipe récemment, insiste sur l'importance de la confiance et de la reconnaissance : "Les jeunes que nous accompagnons ont parfois connu plusieurs échecs ou vivent des situations familiales compliquées. La première chose que nous faisons est de les écouter et de les reconnaître dans leur individualité. Nous réalisons avec eux un bilan de leurs compétences et les aidons à reprendre confiance en eux. L'objectif est qu'ils deviennent des adultes autonomes". Laurence Noël complète les propos de sa collègue : "Pour certains jeunes, il s'agit de les couper de l'isolement social dans lequel ils se trouvent". Et Brandon Valente d'ajouter : "Vous savez, Coup de Boost n'est pas une couveuse de chômeurs ! Notre volonté – et c'est aussi celle des jeunes – est de leur faire découvrir

*leur projet professionnel et les amener à le réaliser. Pour cela, nous devons souvent démystifier certains métiers et leur en faire connaître d'autres. Par ailleurs, le programme prévoit également des formations sur des thématiques générales tels que la sécurité sociale, les droits en matière d'insertion socio-professionnelle ou, plus récemment, sur le système électoral".*

Une fois que le jeune a défini son projet professionnel, il doit effectuer un stage d'observation pour confirmer son projet et/ou un stage pratique pour développer une ou plusieurs compétences encore manquantes. Et il doit trouver ce stage lui-même. "Nous les accompagnons et les aidons dans leurs démarches, mais ce sont eux qui doivent prendre les contacts", explique Charline Hardy. "Pour certains, avoir un contact avec un futur employeur par téléphone n'est pas évident. D'ailleurs, ils s'entraînent souvent entre eux pour apprendre à passer un coup de téléphone. Nous préparons avec eux des entretiens d'embauche". Le stage peut venir confirmer le projet professionnel du jeune, mais aussi lui faire comprendre que ce n'est pas dans cette voie qu'il doit poursuivre. Dans ce cas, l'équipe aide le jeune à redéfinir son projet.

La disponibilité des membres de l'équipe est indéniabla. "Les jeunes peuvent nous joindre 5 jours sur 7 (et parfois davantage)", nous explique Valérie Dubuisson. Outre l'accompagnement collectif,



organisé 2 jours par semaine, un entretien avec son référent est prévu chaque semaine. *"Nous sommes complémentaires, en ayant des profils et des vécus très différents. Certaines histoires peuvent d'ailleurs faire écho à la nôtre"*, constate Charline Hardy, qui poursuit : *"Nous souhaitons rester sur un pied d'égalité avec les jeunes que nous accompagnons, et ne pas être dans une position "moralisatrice". L'essentiel est qu'ils développent leur esprit critique et qu'ils deviennent autonomes"*.

Notre discussion s'achève et fait place à la rencontre avec les jeunes. Plusieurs d'entre eux acceptent spontanément de nous expliquer pourquoi ils ont décidé de s'inscrire à Coup de Boost. Maximilien, 21 ans, a une formation en soudure et a connu le projet par la conseillère du FOREM : *"Quand on a vu ses parents travailler, on pense que cela sera facile de trouver du boulot. Et puis, à 18 ans, on se prend une grosse claque. Je pense qu'ici, je vais apprendre comment rechercher un emploi, à m'exprimer face à un patron. Et aussi à connaître mes droits"*, explique-t-il.

A 21 ans, Allan a un diplôme de peintre-décorateur. *"Après mes études, je me suis retrouvé tout seul à chercher du boulot, persuadé que cela serait facile, alors que cela ne l'est pas. Suite à un mail de la CSC, je me suis inscrit à Coup de Boost en me disant : Pourquoi ne pas essayer ? J'espère vraiment que ce projet va m'aider à trouver un trail"*.

Pour Camille, 23 ans, la participation au projet l'aidera très certainement à prendre confiance en elle et à savoir ce qu'elle souhaite faire de sa vie : *"Lors de mes études, j'étais un peu perdue. J'ai déjà travaillé dans la vente et comme ouvrière intérimaire mais j'aimerais avoir un métier que je choisirai. Et puis, j'ai eu pas mal de choses négatives dans le passé et subi beaucoup de critiques. Ici, dans le groupe, on se comprend tous et on s'entraide. Et les personnes qui nous accompagnent nous aident réellement : on se sent vraiment valorisés"*.

La confiance en soi est aussi un objectif pour Semra, 28 ans, qui a un diplôme de Bachelier en droit mais qui n'a obtenu aucune réponse positive à ses sollicitations d'emploi : *"J'ai fait de nombreuses démarches pour trouver un emploi mais, à chaque fois que l'on me répond, c'est pour me dire que je n'ai pas d'expérience. Petit à petit, je perds confiance en moi. J'espère que grâce à Coup de Boost, je vais reprendre espoir. Mais comme le dit Camille, c'est vrai qu'ici, on se sent soutenu, surtout par l'équipe en place"*.

Notre rencontre avec l'équipe Coup de Boost et avec les jeunes accompagnés s'achève. Nous laissons le mot de la fin à Laurence Noël, la responsable de l'équipe : *"Coup de Boost, c'est l'ouverture du champ des possibles"*.



# Mémorandum 2024-2029 du CESE Wallonie et des Pôles thématiques

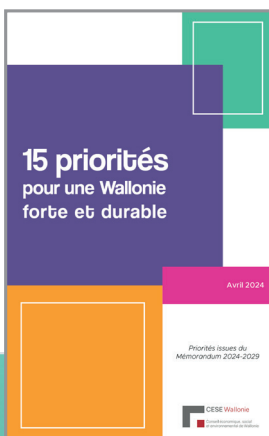
Le CESE Wallonie et les Pôles thématiques ont présenté leur mémorandum commun, comprenant leurs recommandations pour la législature 2024-2029. Résultat d'un travail conjoint préparé par différentes composantes de la fonction consultative, le mémorandum constitue un outil essentiel pour les prochains Gouvernements wallon et de la Fédération Wallonie-Bruxelles.



Au travers ce document de référence, le CESE Wallonie et les Pôles indiquent les actions attendues de la part des Gouvernements wallon et de la Fédération Wallonie-Bruxelles durant la prochaine législature.

L'ensemble des politiques wallonnes sont abordées : action et intégration sociale, aménagement du territoire, économie et politiques industrielles, emploi et formation, énergie, environnement finances publiques, fiscalité, fonction consultative, gouvernance, logement, mobilité, politique scientifique, ruralité, sans oublier certains aspects en lien avec la Communauté germanophone.

Pour chacune des thématiques abordées, des propositions de mesures et d'actions ainsi que des demandes concrètes sont formulées, avec l'ambition de poursuivre et d'amplifier les efforts pour le redéploiement économique, social et environnemental de la Wallonie.



Le CESE Wallonie publie également «15 priorités pour une Wallonie forte et durable» issues du mémorandum 2024-2029.



## 15 priorités

1. Renforcer la fonction consultative
2. Améliorer la gouvernance
3. Soutenir la croissance durable
4. Développer une vision stratégique de la recherche et de l'innovation
5. Mobiliser et développer les compétences
6. Renforcer la cohésion sociale
7. Lutter contre la crise du logement
8. Viser et mettre en oeuvre la transition énergétique
9. Mettre en oeuvre la stratégie régionale de mobilité
10. Accélérer la transition vers une économie circulaire
11. Optimiser le territoire wallon
12. Améliorer l'environnement
13. Développer une politique agricole forte
14. Maîtriser les finances publiques
15. Réformer la fiscalité

Le Mémorandum 2024-2029 du CESE Wallonie et des Pôles thématiques et la publication "15 priorités pour une Wallonie forte et durable" sont téléchargeables sur le site internet du CESE Wallonie : [www.cesewallonie.be](http://www.cesewallonie.be) ou en scannant le QR code ci-contre.

Une version imprimée des 15 priorités peut être obtenue auprès du Service Communication : [communication@cesewallonie.be](mailto:communication@cesewallonie.be).



# Rencontres et visites

## Une journée enrichissante au cœur du logement public !

Le 17 avril, l'équipe du Pôle Logement a eu l'opportunité de se joindre à des représentantes de l'administration wallonne du Logement pour une visite terrain à Jambes.

Accueillis par les responsables du Foyer Jambois, Tanguy Auspert, Président, et Marc Berghen, Directeur, les participants ont découvert la Résidence services sociale, un projet de logements destinés aux personnes âgées, fruit d'un partenariat public/public avec le CPAS de Namur.

Cette visite fut une source d'inspiration, mettant en lumière une réalisation de grande qualité. Au cours de cette journée, les membres du Pôle et le secrétariat ont également assisté à un exposé sur les Sociétés de Logement de Service Public, mettant en évidence toutes les facettes de leur fonctionnement et leurs aspirations pour l'avenir, à la veille d'une nouvelle législature.

La qualité des présentations et la visite des réalisations ont permis de mieux appréhender l'importance cruciale de cet opérateur public dans le secteur du logement.



## Rencontre autour de la politique scientifique

Le 19 avril, les membres du Pôle Politique scientifique, menés par le Président, Jean-Francois Delaigle, ont rencontré les responsables de l'administration wallonne de la recherche (SPW-EER DRDT).

Jean-François Heuse, Isabelle Haubert, Emmanuel Delhayé, Jean-Philippe Viatour et Sébastien Winandts ont exposé les actions entreprises par les directions "Recherche" du SPW ainsi que les budgets alloués.

Cette réunion, qui s'est tenue au Vertbois, a permis de renforcer les liens entre le Pôle et l'administration et favorisera très certainement de futures collaborations !

## Visite de Marche-en-Famenne sous l'angle du développement commercial

Le 15 mai, les membres de l'Observatoire du Commerce et le secrétariat ont découvert la stratégie de développement commercial de Marche-en-Famenne, lors d'une visite organisée par Anne Schmitz, Cheffe du Département Grandes infrastructures de la Ville. La matinée a débuté par une présentation détaillée de la stratégie, suivie d'une visite sur le terrain pour découvrir concrètement les initiatives mises en place.



## Présentation du Mémorandum du SPW

Sylvie Marique, la Secrétaire générale du Service public de Wallonie (SPW), a présenté aux membres du Conseil le premier mémorandum de l'administration. Ce document identifie les enjeux auxquels doit faire face l'administration, le principal étant de garantir la continuité des missions, et avance des propositions d'actions sur les 4 axes stratégiques à savoir : l'utilisateur, l'humain, l'organisation et la technologie.

Après cette présentation, un échange de vues a eu lieu avec les membres de l'Assemblée sur une série de questions sur la manière dont le mémorandum a été construit, sur l'accessibilité des informations pour tous les usagers, sur les collaborations entre l'administration et les autres organismes publics, dont le CESE Wallonie.

Au terme de la réunion, le Président du Conseil, Pierre-Frédéric Nyst, a tenu à remercier la Secrétaire générale du SPW pour cette présentation et a indiqué l'ouverture du Conseil à davantage de collaborations avec l'administration.

**Pour un Etat partenaire.**

**L'innovation citoyenne au cœur de la transformation sociale et écologique**

Olivier de Schutter et Tom Dedeurwaedere  
Etopia et Altura



Pour relever le double défi de la dégradation de l'environnement et de la montée des inégalités, une transformation de la société est urgente. Or, la plupart des théories du changement social se concentrent soit sur le rôle de l'État, soit sur la magie du marché, soit sur le pouvoir de l'innovation technologique. Olivier de Schutter et Tom Dedeurwaedere partent plutôt du terrain pour voir comment les communautés locales peuvent concevoir des solutions susceptibles d'avoir un impact transformateur.

Le changement sociétal devra s'appuyer sur la reconstitution du capital social et sur de nouvelles formes de démocratie émergeant de l'action collective au niveau local. L'État est bien entendu important pour la fourniture des services publics et de la protection sociale, ainsi que pour discipliner le marché, mais il doit également agir en tant que catalyseur d'expérimentations citoyennes, pour accélérer la transition vers des modes de vie durables et socialement justes.

Les entreprises elles-mêmes peuvent d'ailleurs veiller à ce que la société exploite tout le potentiel des innovations sociales menées par les citoyens : en mettant leur savoir-faire, leur accès au financement et leur contrôle des chaînes logistiques au service de ces innovations, plutôt que de se concentrer sur l'influence des consommateurs.

Cet ouvrage fournit des preuves empiriques de la manière dont les innovations sociales, généralement développées au sein de "niches" initiées à une échelle relativement petite, peuvent avoir des impacts à l'échelle de la société. Il examine également la nature de l'activisme déployé par les innovateurs sociaux et l'émergence d'une forme de démocratie du "faites-le vous-même". Ce livre s'adressera à tous ceux qui souhaitent conduire le changement sociétal et l'innovation sociale afin de garantir un avenir durable et socialement juste pour tous.



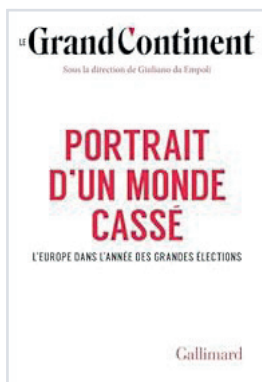
**Démocratie et fédéralisme**  
**La Belgique dans l'union européenne**

Pierre Blaise  
CRISP

Cet ouvrage retrace les grandes étapes qui ont façonné la Belgique depuis son indépendance en 1830. Il vise à expliquer de quelle manière la démocratie y a évolué et comment et pourquoi, d'un État unitaire, elle est devenue un État fédéral. Un État fédéral complexe, composé de Communautés, de Régions et de l'Autorité fédérale. Quelles sont leurs compétences respectives ? Comment sont-elles organisées ? Qui les dirige ?

La Belgique est aussi très impliquée dans l'Union européenne dont elle a été un des États fondateurs. Comment s'organise la démocratie dans cet ensemble de 27 États ? S'agit-il d'un État fédéral ? Qu'est-ce qui distingue son fonctionnement de celui de la Belgique ?

Par des chapitres concis et rédigés dans un style didactique, et à l'aide de schémas clairs, cet ouvrage permet à un large public de comprendre les évolutions et le fonctionnement actuel de la Belgique et de l'Union européenne.



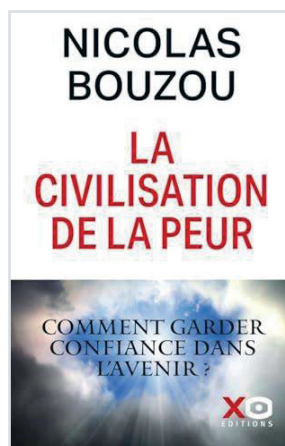
### Portrait d'un monde cassé

Collectif  
Gallimard

Par un curieux hasard de calendrier, les citoyens de 76 pays sont appelés aux urnes en 2024. Quatre milliards de personnes, plus de la moitié de l'humanité, seront affectées par les résultats de ces élections. À y regarder de plus près, ce qui frappe n'est pas tant le caractère exceptionnel du climat électoral qui s'est installé sur la planète que sa banalité. Nous sommes entrés en campagne permanente, dans un univers où il n'existe plus aucune différence entre l'agitation et la conflictualité qui caractérisaient autrefois les campagnes électorales et le débat démocratique ordinaire. Nos sociétés sont prises dans une spirale centrifuge, frénétique, où les périodes électorales se confondent avec la normalité du monde cassé que nous habitons - et dont, avec le Grand Continent, nous décryptons les lignes de faille. Giuliano da Empoli Avec les contributions d'Anu Bradford, Josep Borrell, Julia Cagé, Javier Cercas, Dipesh Chakrabarty, Pierre Charbonnier, Aude Darnal, Jean-Yves Dormagen, Niall Ferguson, Timothy Garton Ash, Jean-Marc Jancovici, Paul Magnette, Hugo Micheron, Branko Milanovic, Nicholas Mulder, Vladislav Sourkov, Bruno Tertrais, Isabella Weber, Lea Ypi.

### La civilisation de la peur

Nicolas Bouzou  
XO Editions



"À force de nous dévaloriser, de cultiver la peur, nous avons oublié ce dont nous étions capables. Or, il est tout à fait probable qu'en 2050, la démocratie se soit étendue, que le travail soit moins pénible, qu'une grande partie de la population vive cent ans en bonne santé, que l'humanité ait freiné le réchauffement climatique.

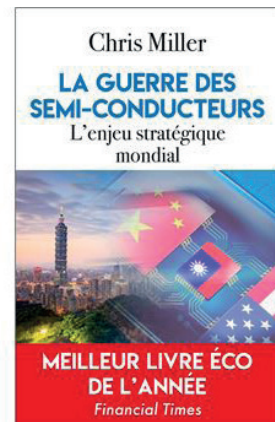
La peur est un sentiment particulier. Elle peut, quand elle est justifiée, nous protéger. Mais, face à l'avenir, elle est souvent excessive, voire irrationnelle. Elle renferme sur soi et génère de la défiance envers les autres. Il est temps de combattre les marchands de peur."

Dans cet ouvrage, Nicolas Bouzou appelle à résister à ce catastrophisme qui nous assaille de tous côtés. Une négativité savamment entretenue par les médias, les réseaux sociaux et ces intellectuels défaitistes habités par le ressentiment. Il nous dit pourquoi et comment garder confiance dans l'avenir.

Vous n'y trouverez aucun optimisme béat mais la volonté de regarder avec lucidité et enthousiasme ce qui augure de réelles avancées pour l'humanité.

**La guerre des semi-conducteurs  
L'enjeu stratégique mondial**

Chris Miller  
L'artilleur



Le pouvoir dans le monde moderne - militaire, économique, géopolitique - repose sur les puces électroniques, appelées semi-conducteurs.

Aujourd'hui, tout fonctionne avec des puces : les voitures, les téléphones, la bourse et même le réseau électrique.

Si l'Amérique est restée une superpuissance, c'est parce qu'elle a dominé les progrès réalisés dans ce domaine et qu'elle en maîtrise la conception.

Mais cet avantage risque de disparaître car l'Amérique a fait un mauvais choix stratégique en laissant des entreprises de Taïwan, de Corée et d'Europe prendre le contrôle de la fabrication des puces. Et si la Chine dépense encore aujourd'hui plus d'argent pour importer des puces que pour acheter du pétrole, elle a lancé un programme d'investissements gigantesque pour rattraper les États-Unis. Chris Miller raconte la fascinante histoire des semi-conducteurs, comment des puces plus rapides ont contribué à la défaite de l'Union soviétique et pourquoi la bataille pour le contrôle de cette industrie est un enjeu qui surpasse tous les autres. Or, 37 % des puces étant à ce jour fabriquées à Taïwan, à portée des missiles et des avions chinois, les risques de conflit ouvert entre la Chine et les USA sont de plus en plus forts.



**Eloge du Bug**  
Marcello Vitali-Rosati  
La Découverte

"Ça marche, c'est tout", nous dit la publicité pour un smartphone. C'est simple, c'est intuitif. Il n'y a pas à se poser de questions. Le passage au numérique tel que nous le vivons aujourd'hui correspond largement à une délégation généralisée des choix politiques, éthiques, culturels et sociaux à des opérateurs privés qui ont su rapidement proposer des "solutions fonctionnelles" pour à peu près tout.

Dans cet essai, le philosophe Marcello Vitali-Rosati prend le contre-pied de cet "impératif fonctionnel" au coeur de la vision du monde dans laquelle les GAFAM nous enferment.

Il propose de réfléchir à partir de ce qui heurte le flux bien huilé des rhétoriques de l'immatérialité, de la simplicité, de l'intuitivité et du bon fonctionnement : le bug. En anglais, ce mot signifie "insecte" mais aussi "spectre". En court-circuitant la machine qu'il habite et qu'il hante, le bug nous pousse à ouvrir la boîte noire.

C'est aussi ce à quoi ce livre nous invite. Au lieu de nous laisser séduire par un discours qui, nous promettant de nous délivrer de toutes les tâches matérielles, finit par nous asservir à une poignée de plate-formes, nous pouvons cultiver une connaissance critique des technologies à même de nous libérer de cette emprise.

## Et dans notre bibliothèque numérique

### **Rapport sur l'économie wallonne 2024**

Avril 2024

Source : [www.iweeps.be](http://www.iweeps.be)

### **Etat des lieux des finances publiques belges**

Avril 2024

[www.ccecrb.fgov.be](http://www.ccecrb.fgov.be)

### **Les violences liées au genre en Belgique**

Regards statistiques

Chiffres clés de l'Enquête européenne sur la violence à l'égard des femmes et d'autres formes de violence interpersonnelle (EU-GBV, 2021-2022)

Avril 2024

Source : [www.iweeps.be](http://www.iweeps.be)

### **La Belgique en route vers la neutralité carbone ?**

Mai 2024

Source : [www.plan.be](http://www.plan.be)

### **Résultats du chiffrage 2024**

Mai 2024

Source : [www.plan.be](http://www.plan.be)

### **Quelle accessibilité géographique des Wallonnes et des Wallons aux transports en commun ?**

Working Paper n°41

Mai 2024

Source : [www.iweeps.be](http://www.iweeps.be)

### **Des priorités de formation pour la Wallonie**

Working Paper n°42

Juin 2024

Source : [www.iweeps.be](http://www.iweeps.be)

### **La sécurité et la souveraineté alimentaire de la Wallonie : un questionnement prospectif**

Cahier de prospective de l'IWEPS n°8

Juin 2024

Source : [www.iweeps.be](http://www.iweeps.be)

### **Le soutien au développement des véhicules électriques est-il adapté ?**

Note d'analyse

Juin 2024

Source : [strategie.gouv.fr](http://strategie.gouv.fr)



# Wallonie

Publication trimestrielle du Conseil économique,  
social et environnemental de Wallonie

## **Editeur responsable**

Luc Simar  
Secrétaire général

## **Rédactrice en chef**

Nathalie Blanchart - 04 232 98 53  
nathalie.blanchart@cesewallonie.be

## **Graphiste**

Nathalie Hounje - 04 232 98 24  
nathalie.hounje@cesewallonie.be

## **Rédaction**

Invitée - Actus : Nathalie Blanchart  
Dossier : Philippe Boveroux et Luc Simar  
Interviews : Nathalie Blanchart  
Livres : Nathalie Blanchart

## **Impression**

Imprimerie SNEL

## **Crédits photographiques**

© Adobe stock : cover, pp. 2, 8, 10, 11, 12, 14, 15, 17,  
19 et 20  
© COMET : pp. 22-23  
© CESE Wallonie : pp. 25, 26, 29, 30, 31, 34 et 35

## **Remerciements**

Nous remercions toutes les personnes  
interviewées pour leur collaboration.